

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

La législature de Québec a le droit d'abroger l'article 7 de la loi du dimanche (Voir page 3)

Après les élections

Les élections n'ont réglé aucun de nos problèmes agricoles — Que les cultivateurs organisent leur profession avant leur parti!

Notre province fut mise à une rude épreuve en l'an de grâce 1935: elle a subi deux élections, fédérale et provinciale. Pendant plusieurs mois, toute notre vie économique fut paralysée; notre association professionnelle, en particulier, fut forcée de suspendre son travail de propagande et d'organisation. Comment poursuivre une oeuvre d'éducation à travers une bataille électorale qui brouille toutes les idées?

La campagne provinciale a apporté peu de lumière sur notre situation agricole. Pour les ministériels, notre agriculture se porte à merveille et ne fait que progresser. Les oppositionnistes affirment que le régime Taschereau a ruiné la classe agricole et l'a jetée pieds et mains liés dans la gueule des trusts. Où est la vérité?

L'étranger qui se contenterait de comparer le "programme Perron" et les discours électoraux de M. Godbout conclurait à une transformation presque miraculeuse de notre agriculture depuis six ans. "L'agriculture est dans le marasme", disait M. Perron. Le ministre soulignait l'"état lamentable" de notre industrie laitière, de notre élevage porcin, ovin et chevalin, de notre aviculture, de nos prairies et pâturages, de notre culture fruitière et maraîchère, de l'organisation de nos marchés. Il énumérait nos principales importations de produits agricoles: \$5,000,000 de porc, \$2,000,000 de grains et graines de semence, \$15,000,000 de grains d'alimentation, \$10,000,000 d'œufs, \$20,000,000 de fruits et légumes. Et nos exportations se réduisent à peu de choses: "du fromage, des moutons, du foie et de la crème".

Ce ne sont pas les marchés qui manquent, continuait M. Perron. Notre agriculture pourrait doubler sa production dans toutes ses branches, sans qu'il y ait de craintes sérieuses à entretenir au sujet du placement des produits. Sans doute, il faudra des organismes spéciaux chargés de distribuer et de vendre aux meilleurs prix, mais il est nécessaire de mentionner ici que notre problème n'est pas tant un problème de marchés qu'un problème de production et d'organisation de la vente.

A six ans de distance, M. Godbout voit notre agriculture transformée, notre province à la tête de ses soeurs de la Confédération. Le ministre énumère les octrois accordés par son ministère pour encourager le drainage, le chaulage et l'emploi des engrais chimiques, l'amélioration du cheptel, la fabrication des conserves, la culture des fruits et légumes, etc. Ces octrois peuvent avoir du bon, mais ce n'est pas la politique de rénovation agricole dont nous avons besoin.

Dans un article publié dans le *Journal d'Agriculture* du 9 novembre, M. Godbout disait: "Nous importons certaines denrées, mais nous exportons du miel, du fromage, des pommes, des légumes verts, des pommes de terre, des pois verts, des produits de l'étable, du bacon, etc." Pourquoi parler d'exportation de pommes, de légumes verts et de pommes de terre quand nous en importons annuellement pour des millions; quand le ministère de la Colonisation a fourni aux colons de l'Abitibi des pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard achetées par l'intermédiaire de *Canada Packers* de Toronto? Exportons-nous réellement du bacon quand la seule ville de Montréal importe des autres provinces la plus grande partie du lard nécessaire à sa consommation?

Nous admirons l'optimisme du ministre de l'Agriculture. Nous avons été fier de constater qu'il a fait la campagne électorale la plus sérieuse, la plus digne et la plus documentée du côté ministériel. Nous nous

permettons cependant de lui rappeler que la situation ne s'est guère améliorée depuis les constatations réalistes de M. Perron et de lui demander un programme agricole d'ensemble.

Notre agriculture a besoin de science, de capital, d'organisation. M. Godbout admettait, dans une conférence à l'Université d'Ottawa, que l'enseignement supérieur de l'agriculture n'existe pas encore chez nous: c'est l'âme et le cerveau de l'enseignement agricole à tous ses degrés. Ne serait-il pas temps de l'organiser chez nous? Ne serait-il pas opportun de réorganiser notre corps agronomique pour embrigader toute notre jeunesse agricole dans des cercles de formation professionnelle?

Le gouvernement provincial a fait sa part pour abaisser le taux d'intérêt du Prêt agricole canadien. Mais cet organisme n'est pas assez souple pour répondre aux besoins de crédit de nos cultivateurs. Depuis quelque temps, des prêts qui avaient été consentis dans le cours de l'été sont annulés; on dirait que les administrateurs de cette institution ont reçu l'ordre de prêter le moins possible. Pourquoi le gouvernement provincial ne s'entend-il pas avec les Caisse populaires pour doter la province d'un crédit rural coopératif qui pourrait, après quelques années, se passer de l'Etat?

Mais l'agriculture a surtout besoin d'organisation. Dans notre province nous avons des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture qui fonctionnent à coups d'octrois gouvernementaux; nous avons un Conseil d'Agriculture composé de membres nommés par le ministre. Mais l'association professionnelle agricole qui représente les cultivateurs n'est pas reconnue en pratique par le ministère de l'Agriculture; elle n'est pas consultée dans l'élaboration de notre politique et de notre législation agricoles; elle passe pour importune quand elle donne son opinion sur les problèmes de l'agriculture.

Dans la plupart des pays, les cultivateurs organisés sont représentés auprès des pouvoirs publics. En France, le gouvernement le plus centralisateur du monde vient de publier un décret-loi instituant une Assemblée permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture: "L'organisation d'une meilleure collaboration entre les institutions professionnelles de l'agriculture et les Pouvoirs publics, dit le Président de la République, est, à n'en pas douter, une des mesures qui peuvent contribuer le plus efficacement au redressement de la situation agricole. Dans ce but, le Gouvernement a estimé que le moment était venu de parfaire l'organisation professionnelle par l'institution d'un organe central, à caractère consultatif, représentatif des intérêts généraux et spéciaux de l'agriculture. Sans doute, une Assemblée des Présidents des Chambres d'agriculture a fonctionné presque dès l'origine des Chambres d'agriculture, et a rendu les plus grands services à la cause agricole, mais elle ne possède pas le caractère public et son statut juridique quelque peu ambigu la gêne dans son fonctionnement. Le moment est venu de créer une organisation centrale avec un statut mieux en rapport avec son rôle véritable."

Le moment ne serait-il pas venu chez nous aussi de transformer le Conseil d'agriculture en un corps vraiment représentatif des associations agricoles et de faire une large part aux cultivateurs organisés dans le Conseil législatif?

En attendant d'être traités comme des enfants majeurs, que les cultivateurs entrent dans leur association professionnelle.

Albert RIOUX

sier, l'énergique animateur, nous ne disons pas du régionalisme mauricien, mais plutôt du réalisme canadien, qui donne de ce temps-ci à la radio de si passionnantes études sur la vie de nos pères, ainsi aidé, Duguay poussait là-bas sa laborieuse carrière. Il peint, il grave les choses de son petit pays. Il prépare pour l'avenir une forte documentation, il révèle aux jeunes des beautés inconnues ou négligées.

L'exposition qui vient de s'ouvrir aux Trois-Rivières, et qui se prolongera jusqu'à la mi-décembre, a pour objet de faire mieux connaître l'oeuvre entière de Duguay, l'évolution de sa technique et de son talent. Aucun objectif commercial; on annonce d'avance que les oeuvres exposées ne seront pas à vendre. On veut, à la fois, révéler une oeuvre et donner une leçon en permettant d'étudier sur pièces la nature et la formation d'un talent.

On voit aussi, évidemment, dans cette exposition, un moyen d'activer et de fortifier la vie intellectuelle locale. Mais, de cela qui ne se renouvellerait? Ce n'est qu'un développement au maximum chacun des coins de notre pays que nous lui donnerons sa complète valeur.

Pour Champlain

On n'en a pas beaucoup parlé encore, mais il y aura tout de même trois cents ans cette année, le jour de Noël, que mourait l'un des hommes les plus vraiment grands que connaisse notre histoire, le Père de la Nouvelle-France, Samuel de Champlain. En attendant la manifestation qui devra nécessairement commémorer l'anniversaire de cette mort, écoutons, si nous le pouvons, ce qui nous rappellera le grand homme, tout ce qui est de nature à nous le faire mieux connaître.

Une heureuse rencontre fait que le prochain cours de M. l'abbé Groulx, celui qui précède, jeudi soir, précédera l'anniversaire, sera tout entier consacré à la mort et au triomphe de Champlain. Il sera surprenant que le professeur, qui a le goût des larges tableaux, des vues d'ensemble et des beaux portraits, n'en ait profité point pour dresser un portrait en pied de Champlain et pour faire de son oeuvre un saisissant résumé.

C'est un cours à ne pas manquer.

O. H.

La défaite de M. Fulgence Charpentier

La majorité de langue anglaise d'Ottawa n'a pas jugé bon d'élire un maire de langue française — Six échelons canadiens-français élus sur vingt-deux

Ottawa, 3. (D.N.C.) — La majorité de langue anglaise de la ville d'Ottawa n'a pas jugé bon d'élire un maire de langue française. Elle a donné en bloc son appui aux candidats anglais aux élections municipales qui ont eu lieu hier.

Quatre candidats briguaient les suffrages à la mairie: MM. P.-J. Nolan, maire sortant en charge; Fulgence Charpentier, et Stanley Lewis, commissaires municipaux sortant en charge, et E.-H. Hinchey. M. Charpentier, avec une bonne expérience des affaires municipales, faisait appel aux électeurs à titre de représentant des Canadiens français qui n'ont pas eu de maire depuis trente-cinq ans à Ottawa.

Comme nous venons de le dire, la majorité anglaise a fait bloc contre lui. Le vote a donné les résultats suivants:

Stanley Lewis	17,810
Fulgence Charpentier	9,714
P.-J. Nolan	6,415
E.-H. Hinchey	2,164

Dans les quartiers de langue française, M. Charpentier a obtenu de bonnes majorités sur ses adversaires; mais dans les quartiers de langue anglaise, le vote a été décisivement contre lui. Aussi l'a-t-il noté avec précision à la radio, hier soir, lorsqu'il a remercié ses amis et ses compatriotes de l'avoir appuyé: "Je comptais, a-t-il dit, sur l'esprit de justice des électeurs de langue anglaise. J'ai été déçu".

Au bureau de contrôle Les Canadiens français perdent également leur représentant au bureau de contrôle. Depuis quelques années, M. Fulgence Charpentier était commissaire municipal. Puisqu'il se présentait à la mairie, M. Bourque se présentait au bureau des commissaires. Il y avait treize candidats: MM. Geldert, Dunbar, Turner, McVeigh, Brethour, Bourque, Shipman, Walsh, Mbs Hesser, MM. Bedford, Watson, Gibbs et Sidey.

Les électeurs choisissent quatre commissaires. Cette année, sont élus: MM. Geldert, Dunbar, Turner et McVeigh. M. Bourque est arrivé sixième. Ici encore, nous pouvons faire la même constatation que pour M. Charpentier. Les Canadiens français ont appuyé M. Bourque, mais le vote anglais semble l'avoir complètement oublié.

A l'échevinage Nos compatriotes devront donc cette année compter uniquement sur

La crainte de perdre le pouvoir grandit, à Québec

Consternation visible, inquiétude ministérielle manifeste — On veut retarder la session — Qui changera de côté? — La terreur parmi les fonctionnaires épiés — A qui attribuer la défaite? — La cause des perquisitions chez M. Oscar Drouin — Pourquoi n'ont-ils pas été votés? — Comment on a gonflé la C. E. — Les petits papiers qu'on met en lieu sûr et les dossiers qu'on "épure" — Toute une caste menacée

LA QUESTION SE POSE DU CHANGEMENT DE CHEFS

On nous mande de Québec:

QUEBEC, 2. — On n'en est pas encore bien revenu, dans le monde ministériel, ici, de la quasi-défaite de lundi dernier. Et l'on manoeuvre en conséquence pour tâcher d'éviter la dégringolade du régime d'ici quelque temps. L'impression générale, c'est que ce ne sera pas très long. Aussi le cabinet songe-t-il sérieusement à retarder, sous toutes sortes de prétextes, la tenue de la session. Dans l'attente le premier ministre et ses collègues vont tâcher de détacher du bloc Duplessis-Gouin quelques députés, afin de consolider une majorité dont la situation est précaire. On entend néanmoins dire que le ministre, plutôt que de risquer à recruter des députés élus contre ses candidats, réussit d'en perdre quelques-uns des siens, ce qui ne tarderait pas à le mettre en minorité.

LA CONSTERNATION EST VISIBLE

La consternation des ministériels, lundi soir et mardi derniers, était vraiment pénible à voir. Visages longs, fronts soucieux, masques ennuyés, on ne voyait que cela autour de l'hôtel du gouvernement et aux abords du Club de la Garnison. Le gouvernement tient responsables de la défaite de ses candidats Samson et Marquis, par les députés Drouin et Mamel, tout un groupe de fonctionnaires provinciaux. La descente faite par la police provinciale dans l'étude de M. Oscar Drouin, que cette garde préventive a sacqué, avait pour but de réussir à mettre la main sur les listes de souscripteurs aux fonds de campagne de l'"Action Libérale Nationale" afin d'en donner connaissance à M. Taschereau. D'après la rumeur, un certain nombre de fonctionnaires auraient en effet versé des fonds au trésor de l'"Action Libérale Nationale", pour tâcher que celle-ci réussisse à chasser du pouvoir des gens dont certains font régner depuis des années le terrorisme autour d'eux, épiant jusqu'aux fréquentations et à la correspondance de leurs employés et en traquant un certain nombre dont la foi politique ne leur paraît pas très ferme, bien que depuis trente-huit ans que le régime qui dirige, à Québec, n'ait jamais nommé de fonctionnaires dont il ne se soit d'abord assuré des convictions chez eux et de la parenté libérales. Tous les papiers saisis chez M. Drouin par la police provinciale sont aux mains d'une couple d'hommes de confiance du bureau du procureur général et font l'objet d'une analyse poussée.

DES GENS QUI TREMBENT

Il y a des cabaleurs électoraux de métier, nommés à Québec fonctionnaires exprès pour exercer leur métier et servir d'enquêteurs secrets ou d'espions au ministère, qui s'étaient fait nommer ou avaient été nommés sous-officiers rapporteurs ou greffiers d'élections dans des bureaux de vote; ils avaient promis au gouvernement une majorité dans les polls où ils étaient placés, et notamment dans le comté de Québec-Ouest, où le gouvernement a tout fait pour battre le docteur Philippe Mamel, candidat contre l'ex-maire Samson. La majorité promise, ils ne l'ont pas livrée. On leur a fait savoir en termes non équivoques qu'ils n'ont pas tenu parole. Ils se sont défendus en disant que les fonctionnaires n'ont pas voté comme ils l'auraient dû. Aussi voit-on ces fonctionnaires-cabaleurs ou agents secrets d'élections pointer leurs listes à leurs bureaux, et mener des enquêtes sur la foi politique de celui-ci ou de celui-là, dans les ministères et même chez les fournisseurs. On a aussi préparé pour l'intelligence du premier ministre un relevé des fonctionnaires québécois qui, le 25 novembre, se sont abstenus d'aller voter. Ils devront expliquer pourquoi. Deux ministres, notamment, ont tenté des pressions impétueuses auprès de plusieurs de leurs subordonnés et leur ont fait sentir que le vote n'est pas libre dans Québec.

TRUCS AU PROFIT DE LA C. E.

On cite certaines manoeuvres récentes exécutées afin de grossir la caisse électorale québécoise aux dépens de la province et des fonds publics. C'est ainsi que le frère de

politiciens québécois fédéraux vivant à Québec a réussi, quelque temps avant les élections, à placer, à un prix minimum de \$1.80 la rame, du papier que n'importe quel acheteur à la quantité peut se procurer dans le commerce à 70 et 90 cents la rame. L'excédent du prix est allé à la caisse et aussi, en partie, à l'intermédiaire, c'est-à-dire de ces sortes d'opérations. Une couple de candidats ministériels de Québec ont fait expédier à l'hôtel du gouvernement toute leur papeterie électorale, grosses de crayons, tablettes, etc., au nom de tel ou tel service du gouvernement. On craint aujourd'hui que tout cela se sache et fasse l'objet d'enquêtes au comité des comptes publics, qui devra se réunir à la prochaine session, après avoir chomé depuis 1925, par suite de la faiblesse numérique de l'opposition et des embarras que le gouvernement mit aux recherches de ce comité, lors de la dernière enquête qu'on y tenta sur les opérations de la commission des audits.

FAUT-IL CHANGER DE CHEF?

La première réunion du ministère, mercredi dernier, sur-le-demain de l'élection, a été plutôt orageuse. Un ministre dont le franc-parler est connu, et qui n'est pas comode, a fait entendre nettement que le résultat du 25 signifie qu'il faut un changement de direction et d'orientation et que si le parti veut garder le pouvoir, il doit penser à se donner de nouvelles têtes. Quelques ministres ont regardé en l'air, d'autres ont faiblement prié partie, mais le premier ministre a fait entendre qu'il est au poste et qu'il y reste. Après avoir parlé de la situation à Québec même, il fut question de la défaite écrasante à Montréal, défaite dont on impute d'une part la responsabilité à la police provinciale et à son chef montréalais qui aurait manoeuvré avec une absence absolue de tact, (comme si le tact était affaire du chef largailles), et de l'autre à l'extrême faiblesse de l'organe ministériel le "Canada", qu'on déclare n'avoir pas été à la hauteur, quoi qu'il coûte au parti. Il est question de prochains changements dans la direction et la rédaction de cet organe, de même qu'au "Soleil", dont le bref accès d'anticléricalisme, ces jours derniers, vite enrayé par les chefs du parti, indique néanmoins de quel côté l'on penche, dans les cercles intimes et dirigeants du parti, à Québec.

On parle aussi assez couramment des démarches que des chefs du parti veulent faire à l'archevêché de Québec, dès le retour de S. E. le cardinal Villeneuve, afin de tâcher de mettre en mauvaise posture l'"Action catholique" accusée d'avoir donné la version des deux côtés pendant la campagne, et aussi de réussir à faire réprimander publiquement certains membres du clergé soupçonnés d'hostilité plus ou moins avouée à l'endroit du régime qui ne l'aurait pas dissimulé.

MESURES DE PRECAUTION

Tout cela indique jusqu'à quel point les cercles ministériels sont inquiets de l'avenir immédiat. On n'ignore pas qu'à l'hôtel du gouvernement, dans certains ministères particulièrement sujets à la critique, on a commencé de détruire ou de mettre en sûreté présumée des documents secrets réunis contre tel ou tel député ou personnage de l'opposition, ou contre des adversaires supposés du régime. A la police provinciale, dont on s'est servi depuis des années pour faire les basses besognes d'espionnage ou de terroirisation que désirait tel ou tel politicien ou fonctionnaire public tout-puissant, il y a, outre beaucoup d'inquiétude, toutes sortes de travaux d'"épuration" de dossiers qui indiquent bien l'étendue de la crainte ministérielle. On n'y veut rien laisser d'embarrassant. Dans l'ensemble, les citoyens de Québec, qui ont poussé un soupir de soulagement, lundi dernier, en voyant chanceler le régime, se promettent de suivre avec assiduité les séances de la prochaine session; et ils sont convaincus que, l'un de ces soirs-là, ils assisteront à la culbute définitive du ministère dont ils détestent, pour la plupart, un certain nombre de favoris qui ont pris à Québec une importance exagérée dans tous les mondes, et ont fait ici la pluie et le beau temps depuis une vingtaine d'années. C'est toute une caste qui devra s'en aller.

L'actualité

LaPlume donne des nouvelles

LaPlume prend très bien la défaite de son parti. Je me demande même s'il n'a pas l'intention de se rallier. Pour le moment il offre des renseignements qu'il dit précieux.

— Je suis partisan, me dit-il, mais il y a des choses trop grosses pour que je les avale. Ainsi celle-ci dans un comité j'ai vu un avocat qui a pour mission de défendre la société contre les criminels. Il couduvait des escarpes et des coupe-jarrets venus du underworld new-yorkais et qui partaient en bandes pour téléphoner. Je lui ai dit: "Que faites-vous ici? N'est-ce pas le parent de cet homme que vous nous avez demandé de vous aider à battre, il y a un peu de mois? Vous vous fourvoyez." Il m'a répondu: "Ne pensez pas que j'aime cette besogne, mais je suis subalterne. Jobés aux ordres. Et les ordres dans ce cas partent de haut".

— LaPlume, vos yeux se sont ouverts à temps pour changer votre vote. L'avez-vous fait?

— Je ne satisfais pas la curiosité; mais je vais te raconter ce qu'a fait un homme pris comme moi. C'est le maire de... Le dimanche, le curé a dit en chaire qu'il n'était pas sur la liste, non plus que son vicaire. Le maire est rouage-sana. Cependant, il est allé à l'assemblée du candidat unioniste qui se tenait après la messe; il a demandé la parole et il a dit: "Messieurs, vous connaissez ma couleur politique. Mais je viens vous dire que je vote cette année pour le candidat de l'Union. Votez pourquoi? notre véritable curé a été omis de la liste

électorale. Notre vicaire aussi. Je vote du côté où je présume que le curé aurait voté pour remplacer son vote. Je m'engage de plus, à tourner un de mes amis rouges qui remplacera le vote de M. le vicaire. Et puis, mes amis, il me reste vingt-quatre heures pour travailler contre le candidat du gouvernement. Je vais bien les employer, j'ai tous rouges et j'ai toujours été, mais je n'aime pas les saloperies."

— Il y a donc, LaPlume, des rouges qui ne sont pas des manœuvres de curé?

— Tu question est aussi bête que l'attitude du Soleil. Il n'y a pas un rouge sur cent qui approuve cette campagne anticléricale. Je n'ai jamais vu un parti si mal dirigé, si mal inspiré. Mon fils l'avocat m'a raconté que c'est de la faute à Jupiter qui fait d'abord perdre la tête à ceux qu'il veut ruiner. En tous les cas, si le premier ministre allait approuver cela, ce n'est pas un doigt qu'il se fourrerait dans l'oeil, mais il s'emparerait sur la grande tour du parlement. D'ailleurs, qu'est-ce qu'il a fait toute sa vie? Il a courtoisé la Presse et la Presse le lui a rendu. Tant et si bien que cette année ce journal a eu l'humiliation de sa carrière, tandis que tant de candidats sont allés chez vous (vous ne vous en vantez pas, parce que vous ne voulez vous lier à personne, mais je le sais quand même), pas un n'est allé voir Pamphile. Et, ce qui plus est, Pamphile va être obligé de croiser le fer avec le Soleil, et de demander des comptes aux maîtres du Soleil, Nicol et Taschereau?

— C'en est une bonne, LaPlume?

— Tu parles toujours comme un étourdi. Je suis ce que je dis. Est-ce que la Presse, telle que fondée par l'honorable Tréfilé Berthiaume n'est pas irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et

catholiques? Est-ce que c'est un trompe-l'oeil que cette déclaration qu'elle publie tous les soirs, ou est-ce réellement la ligne de conduite que son fondateur lui a tracée? Si elle ne marche pas dans cette voie promise, je me charge de la rappeler à l'ordre et je suis sûr que des milliers de lecteurs feront comme moi. Tiens, à peine de lire tous les jours votre sacré journal bleu *LaPlume* salt très bien que nous ne sommes pas bleus, mais c'est sa manie de traiter de bleu tout ce qui n'est pas rouge), je lâche la Presse.

NEMO

Bloc-notes

L'exposition Duguay

Les événements que l'on sait ne nous ont point laissés le loisir ces jours derniers de parler d'un certain nombre de choses qui nous intéressent profondément. Nous craignons fort qu'ils n'absorbent pour quelque temps encore le gros de notre attention. Hâtons-nous donc de saisir un moment d'accalmie pour souligner un fait qui mériterait beaucoup plus.

Nos lecteurs connaissent Rodolphe Duguay, le peintre nicolétain. Duguay a passé de longues années en Europe. A son retour, il a eu cette originalité de s'en retourner dans son petit coin de pays, d'adopter son atelier à la vieille maison familiale. Il vit là-bas, entouré de sa petite famille, au milieu des paysages et des gens qu'il a tous connus. Aidé, conseillé bien de ses amis sûrs, et nous croyons bien qu'il faudrait nommer au premier rang de ceux-ci l'abbé Albert Tes-

leurs échelons pour défendre leurs intérêts au conseil municipal. Ils sont au nombre de six sur un total de 22: MM. Nelson-J. Lacasse, (quartier Victoria); A.-A. Pinard, (quartier Saint-Georges); J.-A. Parisien et E. Query, (quartier By); A. Bélanger et N.-A. Bordeleau, (quartier Ottawa).

A la Commission des écoles séparées, M. Aurèle Séguin a été élu dans le quartier Rideau, alors que MM. C.-E. Lemieux et J.-R. Guldouard ont obtenu le même nombre de votes dans le quartier Ottawa; il y aura recomptage des votes dans ce dernier cas. A la Commission des Ecoles publiques, MM. S. Higman, J.-E. McCleanagh, et G.-T. Green ont été élus.

Les électeurs se sont aussi prononcés contre la proposition de tenir les élections à tous les deux ans. On continuera de les tenir chaque année.

Carnet d'un grincheux

Moins que jamais tel ministre aime le chant grégorien. Il craint le sol.

La preuve que M. Nicol ne veut pas que sa presse verse dans l'anticléricalisme, c'est qu'il le projette, dit-on, d'ajouter à la chaîne Soleil-Événement-Nouvellette-Tribune la Semaine Religieuse de Québec. Tout acheter, belle devise.

Il y a des gens "de vieille souche conservatrice" qui écrivent aux gazettes ministérielles, oubliant de ce que des gens se rappellent les origines libérales de leurs parents. Ils ne font que reprendre leur ancien capot.

Après le régime Taschereau, le Soleil

et l'Événement devront de force se mettre à la diète. La cure déplaîra surtout au Soleil.

MM. Vautrin et Arcand, gens économes et qui voyaient venir cela, se sont hâtés de se faire battre à Montréal, afin d'éviter des frais de déplacement pour aller se faire battre à Québec.

Un commerçant a retiré de sa banque il y a dix jours \$28,000 en billets de banque de deux et de cinq dollars. Coïncidence pure, ce marchand de veaux était candidat.

Moins que jamais David est Goliath.

Le Soleil se colle avec ténacité au zénith ministériel, mais nicolera pas longtemps.

Le dernier rêve du premier ministre: un cabinet d'union dont il serait le chef, et non Duplessis.

Le Grincheux

Le taux d'intérêt sur les hypothèques

Une délégation de l'Association des propriétaires du quartier Notre-Dame de Grâce s'est présentée chez le premier ministre de la province, M. Taschereau, ce matin, et lui a remis un mémoire relatif à la réduction du taux d'intérêt sur les hypothèques.

Les porte-parole ont exposé que leur demande concerne à la fois le pouvoir fédéral et le pouvoir provincial; le fédéral quant au taux d'intérêt, le provincial quant aux hypothèques. Ils ont invité le premier ministre à soulever cette question à la conférence interprovinciale de la semaine prochaine, à Ottawa.

C'est un plan qui n'est pas sans intérêt, glisse le premier mi-

nistre, souriant.

Les porte-parole ajoutent que le gouvernement provincial devrait prolonger de cinq ans le moratoire sur les hypothèques. Il expose plusieurs autres points.

M. Taschereau répond qu'une fois que la conférence interprovinciale aura réglé la question de l'intérêt, son gouvernement verra s'il est possible de prolonger le moratoire. Il faut pour cela une loi.

— Puisque vous venez à moi, dit-il, c'est signe que vous présumez que nous serons encore au pouvoir quelque temps.

S. E. Mgr Cassulo à Montréal

Son Excellence Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada, visite présentement les maisons de la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Aujourd'hui, il a rendu visite à la maison-mère. Demain avant-midi, il visitera la maison de Viauville et demain après-midi le couvent d'Hochebourg.

Joué, il s'arrêtera à l'École paroisssiale du Saint-Nom de Jésus-et-Marie de Maisonneuve, qui passe pour avoir le plus grand nombre d'élèves dans tout le Canada, soit 1736.

Sur le front Cohn

L'abondance des matières nous force à remettre à demain la publication d'une nouvelle tranche du récit des événements sur le front Cohn, c'est-à-dire dans la circonscription montréalaise de Saint-Laurent, le 25 novembre dernier.

La philosophie d'Abélard sur les universaux

Le moine Abélard, sa vie et son oeuvre philosophique — Plaies et bosses philosophiques — Tournois dialectiques — Les avanies de Maître Guillaume de Champeaux — Les trucs d'écoles — Les universaux et les solutions apportées par Abélard

Cours donné par M. Etienne Gilson à la salle Saint-Sulpice

La vie d'Abélard évoque guère pour la plupart des lecteurs qu'un thème de romance: deux amoureux séparés par un acte de barbarie otomane, qui se réfugièrent chacun dans un cloître pour y pleurer en des lettres éloquentes leur triste et douloureux amour.

C'est là le personnage de la littérature, qui n'est pas tout à fait celui de l'histoire. M. Etienne Gilson, professeur d'études médiévales au Collège de France, a fait revivre hier soir le fougueux dialecticien à l'âme ardente et parfois tapageuse, sorte de héros d'un roman de chevalerie ergoteuse, mais qui, brutalement arraché à une jeunesse en fleur, trouva dans l'étude et la philosophie, la source de joies et de tristesses profondes et qui devint l'un des grands précurseurs de la philosophie française.

Cet universitaire, qui semblait né pour collectionner les doctorats et les brevets, eut une existence traversée de difficultés et de souffrances et à cause de cela même très émouvante.

M. Gilson apporte comme l'an dernier, le même sortilège d'une parole infiniment séduisante; elle donne l'impression d'une onde lumineuse qui fuit sans qu'on sache d'où elle vient ni où elle disparaît.

Aucun conférencier ne produit chez ses auditeurs cette sensation de clarté limpide qui caractérise M. Gilson. Avec lui tout paraît simple et aisé, même les jongleries les plus abstraites de la plus abstruse philosophie.

M. Gilson a parlé hier soir d'Abélard, le philosophe. Ce soir il parlera d'Abélard, théologien.

M. Etienne Gilson

M. Gilson déclare d'ur, ton amusé qu'il se permettra de se présenter lui-même.

On lui donne parfois le titre de directeur des études médiévales de l'Université de Toronto. Ce n'est pas tout à fait exact. Il est directeur de l'Institut des études médiévales de Toronto, mais cet institut ne fait pas partie de l'Université de Toronto. Il a été fondé par le collègue St. Michael qui, lui, est affilié à l'Université de Toronto.

De même il n'est pas professeur, du moins il n'est plus professeur de philosophie médiévale à l'Université de Paris, mais professeur de philosophie médiévale au Collège de France. Ce dernier ne fait pas partie de l'Université de Paris. Il a été fondé, au contraire, au XVII^e siècle, par François Ier, pour enseigner ce qu'on n'enseignait pas à l'Université de Paris, notamment les mathématiques, la philologie, les sciences orientales, etc. Il semblerait donc qu'il soit plutôt difficile pour un professeur de l'Université de Paris de se faire accepter au Collège de France.

Cependant, ce dernier a voulu créer une chaire spéciale pour enseigner la philosophie scolastique. M. Gilson dit, avec une pointe d'humour, qu'on y donne des cours aux conditions les plus aimables pour les professeurs et les élèves. Tout le monde y est admis et si d'aventure, il fait froid ou qu'il pleuve, on peut entrer suivre les leçons du professeur. Il n'y a ni droit à payer, ni inscription obligatoire, ni examen à passer; situation idéale pour les professeurs sans étudiants et pour les étudiants qui ne veulent pas passer d'examen.

M. Gilson commence ensuite l'exposé de son sujet: La vie et l'oeuvre d'Abélard.

Abélard — sa vie — son oeuvre

La personnalité d'Abélard est complexe et tourmentée, difficile à définir et à analyser dans ses diverses manifestations. Elle reste cependant attachante et une fois que l'on a commencé à l'étudier on y revient. Nous allons le suivre dans les principales étapes successives de sa carrière et essayer d'intégrer les différents aspects de son oeuvre aux moments successifs de son histoire.

Pierre Abélard est né en 1079, au

Avis de décès

MASSE — A l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 2 décembre 1935, décédé à 76 ans. Madame Napoléon Massé, née Hélène Bougie. Funérailles le mercredi, 4. Le convoi funéraire partira du no 2200 rue Desse, à 8 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église de laativité d'Hocheville, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BEGNOCHE — A St-Jean, Qué., le 1er, à 71 ans, Pauline Begnoche, épouse en 1^{er} mariage de Philippe Bonneau, et en 2^e mariage d'André Begnoche.
DUFOUR — A Bellevue (Valleyfield), le 1er, à 91 ans, Alphonse Dupuy, époux d'Édith Deschamps.
DURACHER — A Montréal, le 2, à 59 ans, Edgar Duracher, époux d'Antoinette Branchaud.
GADBOIS — A Bécoté, le 1er, à 77 ans, Mme Alice Gadbois, née Euphémie Dion.
HEBERT — A Montréal, le 2, à 38 ans, Aimé Hébert.
LAFOND — A Montréal, le 1er, à 69 ans, Pléonise Desroches, épouse de Joseph Lafond.
LECLAIR — A St-Jérôme, le 1er, à 31 ans, Jacques Leclair, époux de Marie-Anne Leroux.
LORRAIN — A Montréal, le 1er, Armand Lorrain, époux d'Olivine Beauchamp.

Tél. Wilbank 7119-7110

bourg de Pallet, près de Nantes. Il était fils d'officier, sorte de petit gentilhomme qui avait sous ses ordres une petite troupe ou bande, comme c'était la coutume à cette époque. Ce petit gentilhomme menait sa troupe à la guerre pour des causes différentes et variables, suivant ses passions, ses impulsions ou encore, le gain et le pillage à récolter. Il avait destiné Pierre à la carrière des armes et l'enfant vint dans une atmosphère de luttes, de batailles. Aussi quand il chahut les armes de la guerre pour la dialectique, Pierre restera toujours un soldat.

Passion pour la dialectique

Le père d'Abélard avait fait des études avant de devenir officier, et il voulait que ses fils fussent instruits comme lui. Pierre, qui était l'aîné des enfants, commença d'abord par apprendre la grammaire, puis il étudia la rhétorique et enfin la philosophie que l'on appelait en ce temps-là la dialectique ou l'art de raisonner, de discuter et d'argumenter.

Lorsqu'on instruit un enfant, on ne sait jamais dans quel sol la semence tombera. Et c'est ce qui est arrivé pour Pierre Abélard. Contrairement aux intentions de son père, le jeune enfant se prit d'un tel enthousiasme pour la dialectique, qu'il renonça à la carrière des armes et abandonna son droit d'aînesse à ses frères. Et c'est ainsi qu'il devint le fondateur de la dialectique médiévale.

Certains historiens ont porté des appréciations assez curieuses sur sa personne. On a vu en lui le champion du rationalisme ou, si l'on veut, du semi-rationalisme, ainsi qu'en témoigne le livre de H. Ligeard: "Le rationalisme de Pierre Abélard". Mais c'est surtout Victor Cousin qui est responsable de cette interprétation. "Abélard, dit-il, est le principal auteur de l'introduction de la dialectique dans la théologie; il est donc le principal fondateur de la philosophie au Moyen Âge, de sorte que la France a donné à la fois à l'Europe la scolastique au XIII^e siècle par Abélard, et au commencement du XVII^e siècle, sous Descartes, le destructeur de cette même scolastique et le père de la philosophie moderne".

Comme période sonore dans un discours d'élection, c'est très bien entonné et obtiendrait sans nul doute un succès entier. C'est une formule sonore où l'on voit que c'est la France qui a tout fait, etc., etc. Mais ce n'est peut-être pas tout à fait exact. Il dit plus loin qu'Abélard et Descartes sont Bretons. C'est une affirmation pour les besoins de la cause, du moins pour Descartes.

Nous allons chercher ce qu'a fait Abélard, ce qu'il a été. Et pour cela nous ne pouvons séparer la vie d'Abélard de ses oeuvres, car son influence est inséparable de sa personnalité. Sans avoir été le père de la philosophie scolastique, car elle existait avant lui, et d'ailleurs les "pères" de la philosophie scolastique sont fort nombreux, il a été une personnalité importante et qui a joué un rôle considérable.

Abélard a surtout popularisé la dialectique, comme l'art et la manière d'argumenter et il en a fait une sorte de sport national en France, ce qu'il est encore aujourd'hui, d'ailleurs.

Les tournois de dialectique

Dès le début de la dialectique, elle implique deux choses. Tout d'abord, c'est une guerre, une bataille; Abélard a changé les armes de métal pour les armes de la dialectique. En second lieu, armé maintenant de ces armes, il les porte à travers la France, pour défier tous les autres dialecticiens dans leurs châteaux forts, tout comme les chevaliers allaient lancer des défis pour l'honneur et acquérir de la gloire. Il est péripatéticien au sens fort; il lui faut aller d'un lieu à un autre pour s'instruire et livrer combat.

Abélard est parti sur les routes de France comme un chevalier errant, livrant bataille dialectique à tout ce qu'il y avait de professeurs, et comme il le fit dans l'histoire de ses malheurs: "J'ai préféré l'enseignement de la dialectique et l'armure de la raison à tout autre; j'ai préféré les tr. hées de la dialectique aux trophées des guerres. C'est pourquoi je m'en suis allé à travers diverses provinces où j'ai fait des discussions publiques chaque fois que j'ai trouvé des hommes qui pratiquaient l'art de la dialectique. Ainsi je suis devenu péripatéticien".

Plaies et bosses philosophiques!

On conçoit facilement que celui qui s'en va défier les doctes professeurs sur leur propre terrain, dans leurs propres écoles et s'attire généralement la rancune et les ressentiments du corps universitaire. Nous savons que Pierre Abélard s'est rendu à Loches où il a été sous Roscelin, celui que l'on a appelé le fondateur du nominalisme.

Ses pérégrinations le conduisent ensuite à Paris. Ce qu'il en dit prouve qu'Abélard n'a pas fondé les écoles de Paris, car il affirme qu'il y a trouvé des maîtres et des disciples remarquables, une discipline intellectuelle florissante. Si donc Abélard a donné une impulsion très vive à l'étude de la dialectique dans Paris, ce n'est pas parce qu'il y avait fondé les écoles de dialectique, puisqu'il s'y était rendu, attiré par la renommée des professeurs. C'est là notre premier témoignage sur l'importance de Paris au point de vue des études de philosophie; il prouve que dès le début du XII^e siècle et avant Abélard, lui-même, l'enseignement de la dialectique y était fortement établi.

Un élève désagréable

Abélard suit les leçons de Guillaume de Champeaux, le maître le plus célèbre d'alors. Abélard avait d'ailleurs le don de trouver les meilleurs professeurs; mais il avait également celui de s'y rendre insupportable. Il commence par plaire à maître Guillaume, mais bientôt ce dernier ne peut plus l'endurer.

Le défaut d'Abélard c'était de s'établir comme élève pour s'instruire puis de poser des colles au professeur, ce que les professeurs détestent souverainement, en règle générale. Il aurait dû faire une sorte de trêve en songeant qu'il ne devait pas apprendre et détruire en même temps l'argumentation du magistère.

Mais Abélard s'en souciait fort peu, car il considérait la dialectique comme un genre de guerre. Il arrive chez Guillaume de Champeaux, il écoute et il est bientôt stupéfait. Il pose des questions à maître Guillaume et s'aperçoit qu'il est parfois en retard sur son maître, argumente souvent contre lui et lui de la dialectique supérieure. On conçoit l'irritation bien pardonnable de maître Guillaume. En même temps, il excite la jalousie de ses condisciples plus âgés que lui qui se demandent quel est cet inconnu, ce qu'il vient faire à Paris, et comment il ose faire la leçon au professeur. Aussi il se sent entouré de la jalousie et de la réprobation universelles au point que l'existence devient intenable. C'est cette envie excitée par ses succès et sa renommée naissante qui est, selon lui, l'explication de tous ses malheurs.

Toujours est-il que grisé par ses premiers succès, et se croyant plus mûr d'esprit qu'il ne l'était, il veut enseigner à son tour, et il ouvre une école à Melun, à 30 kilomètres de Paris. Ce fait jette un jour curieux sur les écoles au moyen âge. Car on se demande, Pourquoi il ne s'est pas installé à Paris.

Au bon temps jadis

C'est que la situation, aujourd'hui, ne ressemble guère à celle de jadis. Aujourd'hui, si les élèves n'aiment pas un professeur, ils lui feront du chahut, embourberont ses cours de divers gaz chimiques, et même ils iront jusqu'à casser quelques carreaux. Mais là s'arrêtent les manifestations hostiles. Mais dans ce temps-là, on assumait tout simplement l'objet du ressentiment général. Les documents de l'époque sont remplis de faits de ce genre. C'était beaucoup plus simple et décisif.

Aussi comme Abélard était en opposition avec Guillaume de Champeaux et avec ses condisciples, il valait mieux s'en aller. Il va donc à Melun ouvrir école de dialectique. Sa renommée grandit et Guillaume, mécontent, s'efforce de l'en déloger; Guillaume essaie de faire intervenir le roi, puis la maréchaulx, mais sans grand succès. "C'est dans cette première de mes écoles", écrit Abélard, que ma renommée comme dialecticien commença de se répandre à tel point que non seulement la renommée de mes condisciples, mais celle même de mon maître s'éteignit peu à peu. Tout de même Guillaume se démena si bien qu'Abélard doit s'en aller. Il décide alors de se rendre à Corbeil, plus près de Paris, pour "pouvoir de là livrer plus souvent des assauts dialectiques".

Maître Guillaume persécuté

Il ouvre donc une école à Corbeil et, comme il était à portée de Paris, il envoie ses élèves chez maître Guillaume. Ses élèves lui rapportent l'enseignement de maître Guillaume; Abélard leur dit quoi lui répondre, quelle colle poser aux brillants syllogismes de son ancien magistère. Et ainsi, de Corbeil, Abélard empoisonne véritablement l'existence de Guillaume de Champeaux.

Mais Abélard tombe malade par excès de travail et il rentre en Bretagne. On ignore à peu près l'existence qu'il a menée pendant les quelques années qui suivent. Ceux qui aiment la dialectique le présentent de revenir à Paris. Le voilà donc qui revient. Il décide de redevenir élève de Guillaume, pour apprendre la rhétorique. Maître Guillaume s'était fait religieux et était entré à St-Victor, mais il continuait d'enseigner publiquement dans son monastère. Cela jette un jour intéressant sur les conditions scolaires de l'époque. Aujourd'hui, si vous désirez apprendre la rhétorique, mille professeurs vous sollicitent, et si l'un vous déçoit, vous n'avez qu'à vous adresser à un autre. Mais, en ce temps, il n'y avait qu'un seul professeur pour chaque branche. Or

le seul professeur de rhétorique pour le moment était maître Guillaume. Donc Abélard dut s'inscrire aux cours de maître Guillaume.

Que pensez-vous des idées générales?

Mais Abélard était essentiellement dialecticien, et au cours des discussions de rhétorique il trouve le moyen de ramener la discussion sur le terrain de la dialectique et il demande à maître Guillaume: "Qu'est-ce que vous pensez des idées générales?"

Les universaux sont-ils dans les choses réelles? Par exemple la nature animale existe-t-elle réellement dans les bêtes?

Guillaume de Champeaux était un réaliste; il enseignait que l'espèce est tout entière présente dans chaque individu, par exemple que l'espèce chevaline est tout entière dans chaque cheval.

Abélard répondit que si l'espèce chien est tout entière présente dans un chien, alors elle ne peut être dans un autre chien.

Guillaume dut battre en retraite et il répondit qu'il n'entendait pas affirmer que l'espèce tout entière était présente dans un seul chien, mais qu'elle pouvait être aussi dans un autre chien. Abélard riposta de nouveau victorieusement et Guillaume dut s'avouer vaincu. Il venait d'être délogé dans deux de ses positions par son élève. Abélard dit à ce sujet: "Lorsqu'il eut abandonné son opinion, son cours tomba en un tel discrédit que bientôt personne ne voulut plus l'entendre enseigner ni la dialectique ni la rhétorique."

Knockout philosophique

Et Guillaume s'en va, à peu près comme aujourd'hui un boxeur, qui a perdu le championnat de boxe à un autre boxeur, lui cède le pas. De même, à l'époque, le professeur de dialectique le restait tant qu'il n'avait pas été publiquement collé par un autre.

Or donc, Guillaume quitte la place à Abélard; mais Abélard ne la prend pas. Il était entouré d'un public aux sympathies très modérées pour le nouveau vainqueur et il aurait eu pour élèves ses anciens collègues.

Aussi Abélard va ouvrir de nouveau une école à Melun. Alors Guillaume revient à Paris ou plutôt il de ses élèves y tient école. Abélard y revient à son tour et il s'installe sur un lieu élevé, la montagne Sainte-Geneviève, en dehors des murs, où il enseigne la dialectique, lieu qui fut le berceau de la Sorbonne. De cet endroit on pouvait descendre au milieu des écoles établies autour de la cathédrale Notre-Dame. On y arrivait par la rue du Petit-Pont, laquelle rue a d'ailleurs donné son nom à un professeur illustre du temps, Adam du Petit-Pont.

Donc Abélard ouvrit une école sur la montagne. Il dit: "Comme notre adversaire a fait occuper le lieu où nous aurions pu enseigner, je suis allé en dehors de la ville poser les fondations de mon école". C'est, on le voit, une sorte de camp retranché de la dialectique qu'il a érigé, et il ajoute même: "Quant à l'adversaire, nous nous proposons de l'assiéger". C'est même le langage militaire.

Guillaume est défait

Guillaume de Champeaux revient pour débloquer son élève et obliger Abélard à lever le siège. Mais dans une série de rencontres les élèves d'Abélard battent Guillaume et ses disciples à plate couture. Car les élèves d'Abélard faisaient du "scouting" chez Guillaume et rapportaient à Abélard les arguments de Guillaume. Abélard munissait les siens de ripostes appropriées, grâce auxquelles ils triomphaient des disciples ennemis.

L'adversaire lâche la place et Abélard s'installe au lieu et place de l'ennemi déconfit.

Les universaux

M. Gilson, pour donner une idée de l'enseignement d'Abélard, va résumer une leçon de logique de ce dernier, soit sur les universaux. Abélard explique l'usage de Porphyre et arrive au point où Porphyre se demande si les genres et les espèces existent en soi, ou s'ils existent dans la pensée. En second lieu, au cas où ils existeraient vraiment, sont-ils corporels ou incorporels; troisièmement, sont-ils séparés des choses sensibles ou inclus dans les choses sensibles? A ces trois questions, Abélard en ajoute une quatrième: les genres et les espèces peuvent-ils exister indépendamment des choses que leur nom désigne, par exemple, l'espèce rose existerait-elle si aucune rose n'existait?

La première question est celle dont la solution décida de tout le reste. Abélard ne voit que deux solutions possibles: le problème: l'universalité appartient à des choses ou elle n'appartient qu'à des mots.

Si l'universel est une chose, en quel sens l'est-il? Car une collection d'individus comme un peuple n'est pas une chose; et un individu peut être encore moins un universel.

Première solution

(a) L'universel est une chose, une en soi; il constitue comme l'essence maternelle des choses, et bien

qu'il soit en soi, il est multiplié par les formes inférieures qu'il reçoit. Ainsi: animal est en quelque sorte une matière commune à l'homme et aux animaux, mais dans le premier cas déterminé par la rationalité et dans l'autre cas par l'irrationalité. C'est la première solution offerte par Guillaume de Champeaux.

Abélard répond que c'est inadmissible, car s'il y a des autorités pour la physique est contre. En effet, les choses qui ont un sujet commun, bien qu'elles aient des formes différentes, sont une même chose; ainsi ce serait le même animal qui serait à la fois raisonnable et irraisonnable. C'est physiquement impossible. Voici le premier argument fondé sur la physique que nous rencontrons.

Deuxième solution

(b) La deuxième solution est plus proche de la vérité. Rien n'appartient en commun aux individus: chaque chose est ce qu'elle est, elle a son essence propre, individuelle; elle ne doit donc ce qu'elle est ni à une matière commune, ni à une forme essentielle qui serait partagée par divers individus. D'où vient alors l'universalité? C'est que les choses ne sont plus une "essentielle", mais seulement "indifférentes". Ce qui signifie que si nous considérons l'espèce humaine, nous ne dirons pas que les individus sont hommes parce qu'ils ont en commun l'essence de l'animal spécifiée par la forme rationnelle; nous dirons que chaque individu existe à part et pour lui-même, mais qu'il ne diffère pas des autres au point de vue de l'humanité; ils ont en commun une similitude, une absence de différenciation. C'est la deuxième théorie de Guillaume de Champeaux.

Abélard soutient qu'elle est également inadmissible. Car si on interprète une différence, négativement, alors Socrate est un être Platon, mais aussi avec une pierre, car s'ils ne diffèrent pas en humanité, ils ne diffèrent pas non plus en pétréité, puisqu'ils ne sont pierre ni l'un ni l'autre.

Si on admet qu'ils ne diffèrent pas, en un sens positif, alors on retombe dans les difficultés du cas précédent. Comment Socrate et Platon auraient-ils en commun l'humanité puisque tous les hommes sont différents par hypothèse? Il faudrait admettre, puisque seuls les individus existent, que Socrate est homme en tant que Platon, ce qui est absurde. Donc la deuxième position de Guillaume de Champeaux est intenable.

L'universel est un mot

Reste donc que l'universalité n'appartient qu'aux noms. L'universel serait donc quelque chose, à savoir un nom, qui peut être affirmé de plusieurs individus. Le problème que se pose le premier est de savoir pourquoi on peut donner un même nom à plusieurs individus. On le peut si la pensée conçoit que plusieurs individus se ressemblent parce qu'elle voit qu'ils sont dans le même état. Il y a des êtres qui sont dans l'état d'homme, d'où notre pensée, en réunissant leurs ressemblances, se représente un état d'homme et lui donne un nom: homme.

Deuxième problème

En quoi consiste notre connaissance de l'homme? Qu'avons-nous dans l'esprit lorsque nous pensons à l'homme?

Nous avons des sens corporels; ils ne perçoivent que le corporel et ses qualités visibles. Notre intellect n'est pas corporel; il n'a pas besoin de sortir de soi pour aller dans les choses mêmes; il lui suffit d'une image de la chose à connaître, image qu'il se forme à la suite des impressions sensibles. Si une tour que nous avons vue est détruite, ou si nous perdons la vue, nous continuons à la connaître. Il faut donc distinguer: la chose particulière; le sens corporel; l'intellect, action de l'âme en vertu de laquelle elle est dite intelligente; la forme ou ressemblance fabriquée par l'intellect, qui est une chose feinte et imaginaire comme ces villes de rêve auxquelles nous songeons ou l'idée de l'œuf-tisan. Je dis: une chose feinte parce que la hauteur et la largeur de la tour sont dans la tour et non dans ma pensée. L'intellect est différent de l'image.

Abélard conçoit l'intellect comme une image générique formée par la superposition des sensations particulières. La différence entre la connaissance du particulier et celle du général est qu'un nom propre évoque une image définie, précise, correspondant à une chose réellement existante. Un nom commun est au contraire un mot qui évoque seulement une forme confuse. Il n'y a donc pas de chose réelle, de substance correspondant au nom commun. Il n'y a même pas de concept au sens propre, d'idée pure qui représente en nous, dans un acte unique, la multitude des individus contenus dans une espèce. Les idées de ce genre n'existent qu'en Dieu, lui seul peut avoir la science des individus par une idée; nous qui sommes obligés de chercher nos connaissances dans le sensible, nous ne pouvons concevoir d'idées pures.

Le résultat enfin de cette conception de l'idée générale que seule la connaissance particulière à un contenu; seule elle correspond au réel. Elle est donc certaine; tout ce qui rentre dans le domaine de la connaissance générale, appartient à l'opinion. Dieu seul, qui est pur intelligible, peut avoir une science de l'universel. Ici Abélard tourne le dos à Aristote; il est plus conséquent qu'Aristote dans son empirisme et il n'admet pas à la fois que toute connaissance réelle soit particulière et qu'il n'y ait de science que de l'universel. Il est bien plutôt le prédécesseur d'Occam.

Formation et valeur des universaux

Les idées générales ne sont donc ni des choses, ni des idées proprement dites; leur réalité c'est d'être des noms significatifs. Comment se forment-elles? Qu'est-ce qui empêche qu'elles soient de pures fictions?

(a) Elles se forment par abstraction. La matière et la forme nous sont toujours données inséparablement liées dans la réalité; mais nous pouvons considérer la matière à part de la forme ou réciproquement. C'est penser par abstraction. L'abstraction est un cas particulier de l'attention.

(b) C'est ce qui permet à la connaissance, abstraction de garder une valeur. En effet on pourrait dire que la connaissance par abstraction est vaine parce qu'elle nous représente les choses autrement qu'elles ne sont (s'il n'y a pas réellement d'universaux... si la matière n'est jamais réellement distincte de la forme). Mais on commet une erreur lorsqu'on pense qu'une chose a une propriété alors qu'elle ne l'a pas, ou qu'elle n'a pas une propriété alors qu'elle l'a. Tel n'était pas le cas; lorsque je ne fais pas attention dans cet homme qu'il est corporel, je ne fais pas qu'il soit animal, raisonnable ou grammairien; ce à quoi je fais attention existe réellement; le seul différence est que je ne fais pas attention à tout ce qu'il a. La chose ne possède pas que cette propriété, mais je ne la conçois que comme la possédant. Nous concevons des choses à part, mais pas comme existant à part.

Solution des problèmes de Porphyre

Nous pouvons répondre aux questions posées par Porphyre.

1o Les genres et les espèces signifient-ils des choses réelles? Non, en ce sens qu'ils ne sont pas des réalités. Qui, en ce sens qu'ils correspondent aux choses particulières, lesquelles sont réelles.

2o Sont-ils corporels ou incorporels? Ce sont des noms, donc en tant que noms ils sont corporels; mais ils signifient une multitude de choses, et quant à leur mode de signification ils sont incorporels.

3o Existents-ils dans les choses sensibles ou en dehors d'elles? Dans les choses sensibles. Ils signifient en effet une substance qui n'existe à l'état concret que dans les choses particulières elles-mêmes; s'ils la considèrent à part on ne peut cependant pas leur trouver d'autre réalité concrète que celle des individus.

4o Reste la question ajoutée par Abélard aux trois questions de Porphyre: la réponse est qu'il n'y aurait pas d'idées générales, ou plus exactement de noms communs, s'il n'y avait plus de choses particulières dont on puisse les affirmer. Ces choses étant supprimées, on ne pourrait plus les affirmer de rien, elles perdraient donc cette signification qui est leur universalité même.

Abélard et la philosophie médiévale

Abélard a développé, précisé et mis au point la solution antiréaliste du problème des universaux que son maître Roscelin de Compiègne avait déjà enseignée. Et il l'a fait de manière si décisive que désormais la solution nominaliste va tendre de plus en plus fortement à s'établir. Le résultat ainsi obtenu est des plus importants. Il y a un problème qui se pose au début du XIII^e siècle, c'est celui du succès d'Aristote. Il paraît brusque — il l'est en effet, pour la physique et la métaphysique; mais le terrain était préparé. Depuis Abélard, Aristote avait partie gagnée pour la théorie de la connaissance, et c'est ce qui a déterminé le succès final. Nous verrons que d'autres penseurs, J. de Salisbury, Richard de St-Victor, considéraient la doctrine de l'abstraction comme une conquête définitive. Abélard soupçonne déjà qu'il y a une physique là-dessous; il élimine radicalement Platon, ou plutôt il l'interprète d'une manière telle qu'il l'élimine. Il ne peut pas croire que Platon ait réellement soutenu l'existence séparée des idées. C'est donc déjà la physique d'Aristote qui l'emporte et si Abélard avait eu ses oeuvres à sa disposition, l'évolution de la philosophie médiévale aurait été considérablement accélérée.

Il contribua même à installer le quartier des écoles là où il est encore et à le sortir de la cité. C'est là qu'il eut comme auditeurs Jean de Salisbury, le philosophe chartrain; Guido de Castello, futur pape Célestin VII, Pierre Lombard, le Maître des Sentences, etc. Héloïse qui devait devenir à son tour son élève et le conduire vers d'autres destins.

La trace laissée par Abélard sur l'évolution de la philosophie médiévale a donc été profonde et durable. Il nous reste à étudier en lui le moraliste et le théologien.

kino Petrol *Supprime les démanchaisons de la chaîne des cheveux et détruit les pellicules.*
Réduisez la consommation de votre chauffage avec **VOLEANO**
Fabricé, rendu et installé par **Chailfoux & Fils Ltée**
1500 Avenue St-Jacques, Montréal, Québec
Bureau de ventes: 1106 Beaver Hall, Montréal, Québec
Écrivez pour circulaires.

Paris, centre intellectuel

En second lieu Abélard nous permet de mieux comprendre un deuxième problème qui se pose au XIII^e siècle: la prépondérance de Paris comme centre universitaire. L'intervention de la papauté aura une influence décisive, mais les papes n'auraient pas choisi Paris si ce n'avait été d'abord un centre important. Nous avons vu qu'Abélard lui-même est venu à Paris parce que la dialectique y florissait. Mais il a donné une impulsion décisive à l'enseignement parisien. Le succès de son enseignement a été immense. Nous en avons plusieurs témoignages. L'auteur de la *Chronica Mauriniacensis* écrivait: Pierre Abélard, moine et abbé, était un homme religieux, directeur d'écoles excellentes où affluait presque tout le monde latin des érudits."

Foulques, abbé de Digulie, rappelle ses succès pour le consolider: "Il y a peu de temps la gloire de ce monde ruisselait vers toi et ne permettait pas de soupçonner que la fortune pût devenir contraire. Rome t'envoyait ses élèves à instruire, et celle qui jadis dissipait à ses auditeurs la connaissance de toutes les sciences, montrait, en t'adressant ses écoliers, qu'elle te jugeait plus savant qu'elle-même (Voilà pourquoi Rome n'est jamais devenue au moyen âge le centre d'études de la chrétienté). Ni la distance, ni la hauteur des vallées, aucune route si hérissée de périls et infestée par les voleurs qu'elle pût être ne retenaient ceux qui se hâtaient vers toi. La foule des jeunes Anglais ne se laissait égarer ni par la mer qui les séparait de toi, ni par la crainte des tempêtes; au mépris de tout péril, et des qu'ils entendaient ton nom, ils accouraient vers toi. La jointaine Bretagne t'envoyait les Angevins (animalia) à instruire; les Angevins oubliant leur sauvagerie, t'envoyaient les leurs. Les Poitevins, les Gascons et les Espagnols, la Normandie, la Flandre, la Germanie, les Suèves, tous voulaient te voir à profit ton génie, tous le louaient et le célébraient. Je passe sous silence tous les habitants de Paris et des parties de la France les plus lointaines aussi bien que les plus proches, qui avaient aussi soif de ton enseignement que si l'on avait pu trouver en toi toute science. Tous, attirés par la clarté de ton esprit, par le charme de ta parole, par l'aisance de ton élocution, par la subtilité de la pensée, pressaient leur voyage comme s'ils se rendaient à la source limpide de la philosophie elle-même."

Le contribua même à installer le quartier des écoles là où il est encore et à le sortir de la cité. C'est là qu'il eut comme auditeurs Jean de Salisbury, le philosophe chartrain; Guido de Castello, futur pape Célestin VII, Pierre Lombard, le Maître des Sentences, etc. Héloïse qui devait devenir à son tour son élève et le conduire vers d'autres destins.

La trace laissée par Abélard sur l'évolution de la philosophie médiévale a donc été profonde et durable. Il nous reste à étudier en lui le moraliste et le théologien.

WISER'S OLD RYE WHISKY
FLACON DE 10 ONCES \$10.00
25 ONCES \$20.00
40 ONCES \$30.00
UN PRODUIT CORBY'S
9 Ans de barrique
DISTILLATEURS REPUTES DEPUIS PLUS DE 77 ANS

"la relève"
revue de jeunesse catholique
3e cahier
Un article inédit de **DANIEL-ROPS**
"Le romancier chrétien, son sujet, et son public"
Alphonse Chateaubriant... H. de Saint-Denis GARNEAU
De la Révolution spirituelle... Claude HURTUBISE
Préliminaires... Claude HURTUBISE
L'Art dans la cité... Robert ELIE
Notes sur le scoutisme... Paul BEAULIEU
catholique... Paul BEAULIEU
"Orientations"... Paul BEAULIEU
L'abonnement: \$1. Le numéro: 10 sous
36, ave Roskilde, Outremont.

Docteurs. Consultez !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute électricité médicale
— Gallois & Cie —
Ultra-Violettes — Quarts — Infra-Rouges
Lampes à arc pour salles d'opérations.
—Etablissements G. Boullite—
Instrumentation de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.
Service d'inséneur électro-radiologiste
Prix. catalogue sur demande
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRÉCISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

CALENDRIER

Demain: MERCREDI, 4 décembre 1935.
Saint Pierre Chrysologue, E.D. double.
Lever du soleil, 7 h. 23.
Coucher du soleil, 4 h. 17.
Premier quart, le 3, à 2 h. 34 m. du matin.
Pleine lune, le 9, à 10 h. 16 m. du soir.
Dernier quart, le 17, à 3 h. 3 m. du soir.
Nouvelle lune, le 25, à 9 h. 35 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

DEMAIN

NEIGE, TRES FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 27.
Même date l'an dernier 21.
Minimum aujourd'hui 5.
Même date l'an dernier 24.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.25. 11 h. a.m. 30.20. Midi: 30.15.
Chiffres fournis par le mateau M. R. de Meslé 300-a, rue Saint-Denis, Montréal.

L'arrêt de la Cour d'appel au sujet du privilège juif de travailler le dimanche

La Législature provinciale a droit d'abroger l'article 7 de la loi du dimanche et cette abrogation ne rendra pas inopérant l'article 15 de la loi fédérale du dimanche, décide unanimement la Cour d'appel

Québec, 3 (D.N.C.) — Il est de la compétence de la Législature de la province de Québec d'abroger, soit partiellement, soit entièrement, une loi qui est d'elle; en conséquence, il est de sa compétence d'abroger l'article 7 de la Loi du dimanche, qui permet aux Juifs, observant fidèlement le jour du Sabbat, le droit de travailler le dimanche.

En outre, l'abrogation à la loi provinciale ne rendrait pas inopérant l'article 15 de la loi fédérale du dimanche.

La Cour d'appel a rendu un arrêt unanime ce matin. Sir Mathias Teller, juge en chef de ce tribunal, a donné lecture de l'arrêt.

Certains législateurs exprimèrent le doute qu'ils eussent les pouvoirs nécessaires à cette fin. Une loi fédérale avait été votée subsequmment à cet article qui faisait sienne les législations provinciales à ce sujet et l'on se demandait si notre loi du dimanche n'avait pas été par le fait même cristallisée par la loi fédérale.

Le premier ministre décida de soumettre le cas à la Cour d'appel.

L'article 7

Québec, 3 (D.N.C.) — MM. les juges Teller, Dorion, Bond, Gailpeault et Barclay, de la Cour d'appel, ont rendu leur arrêt, ce matin, dans la fameuse cause de l'observance du dimanche.
Il y a quelque temps, des représentations étaient faites auprès de la Législature provinciale pour que l'article 7 de notre loi du dimanche fût abrogé. Cet article, centre de toute la discussion, donne aux Juifs qui observent sérieusement le jour du Sabbat, le droit de travailler le dimanche.

La question soumise

Voici la question telle que posée devant la Cour en vertu de la loi des renvois à la Cour du Banc du Roi (S.R.Q. 1925, C.7).

"1.—Est-il de la compétence de la Législature de la province de Québec d'abroger, soit partiellement, soit entièrement, l'article 7 de la loi du dimanche (S.R.Q. chap. 191)?
"2.—Dans l'affirmative, et si telle abrogation a lieu, l'article 15 de la loi fédérale du dimanche (S.R.Q. 1927, chap. 123), se trouve-t-il appelé ou devient-il inopérant?"

Sir Mathias Teller

Sir Mathias Teller, juge en chef de la Cour d'appel, parlant au nom de toute la cour, après avoir commenté les lois tant provinciales que fédérales sur l'observance du dimanche, s'est prononcé sur la question en litige.

Avec ces données, examinons les questions auxquelles cette Cour est présentement appelée à répondre, dit Sir Mathias:

La Législature peut abroger

"1. — Est-il de la compétence de la Législature de Québec d'adopter une loi destinée à abroger l'article 7 de la loi du dimanche (statuts refondus de Québec, 1925, chapitre 191)?"

On nous demande là, si la Législature a le pouvoir d'abroger l'article 7 de sa loi de l'observance du dimanche.

A mon avis, la réponse à cette question ne peut être autre qu'affirmative. Pourquoi, en effet, la législatrice ne pourrait-elle pas abroger soit partiellement soit en entier une loi qui est d'elle?"

On ne nous a pas donné la raison valable, et je n'en puis concevoir aucune. Cette loi est-elle constitutionnelle et intra vires? Si c'est le cas, le pouvoir de l'adopter comporte nécessairement celui de l'amender ou de l'abroger.

Est-elle inconstitutionnelle et ultra vires? Dans ce cas la Législature est sortie de son domaine en l'adoptant. Alors, de quel droit pourrait-on l'empêcher de rentrer chez elle et dans l'ordre? L'écart, l'erreur, ou l'excès de pouvoir, en

13 à la douzaine

"La lutte ne fait que commencer", proclamait M. Paul Gouin, à la radio, l'autre soir. Les semaines prochaines, voire les mois, seront des plus fertiles en événements où se joue l'avenir de la province de Québec.

Vous voudrez les connaître dans les détails, d'un témoin impartial, indépendant, du journal que ni le chantage, ni le terrorisme ne peuvent bâillonner: "Le Devoir".

A cette aubaine d'ordre moral nous en ajoutons une d'ordre économique: savoir, un abonnement au "Devoir" de ce jour jusqu'au 31 décembre 1936 au prix ordinaire d'une année \$6 partout au Canada (sauf Montréal et la banlieue ou le "Devoir" peut être obtenu dans les dépôts), soit

13 MOIS D'ABONNEMENT \$6.00*
POUR LE PRIX DE 12... \$6
ABONNEMENT DE 3 MOIS: \$1.50
6 MOIS: \$3.00

Ne perdez rien des événements — Abonnez-vous dès ce soir
LE DEVOIR - ABONNEMENTS
430 Notre-Dame Est — Montréal
*Mandat-poste ou chèque payable au pair à Montréal.

Le recomptage dans Mercier

L'on prétend que des sous-officiers-rapporteurs ont été changés illégalement et que les polls où cela s'est produit devraient être annulés

DES ENVELOPPES NE SONT PAS SCÉLÉES

M. le juge Forest a commencé ce matin le recomptage des votes donnés à l'élection du comté de Mercier. C'est le candidat de l'Union nationale, Me Galixte Cormier, qui l'a lui-même demandé.

Il était présent ce matin et Mes Gustave Monette et Edouard Masson occupaient pour lui. M. le Dr Anatole Plante, élu député de Mercier, était aussi présent et il était représenté par Mes Aimé Geoffrion et Alphonse Décaray. M. Boiteau, qui était aussi candidat dans Mercier, assistait à la séance lui aussi, mais il n'était pas représenté officiellement au recomptage. Lorsqu'on lui a demandé s'il voulait que ses bulletins fussent recomptés, il a dit qu'il comprenait que le juge devait procéder au recomptage des bulletins. Un peu plus tard, on lui a fait remarquer que s'il voulait faire compter ses bulletins par ses représentants, il en avait le droit et il a répondu que s'il fallait pour cela un avocat, son élection lui a déjà coûté assez cher comme cela.

Dans l'avant-midi on a recompté les votes de six polls, sur 164. Le changement qui en est résulté est une diminution de cinq voix de la majorité de M. Plante. Sa majorité, qui était de 764, se trouve donc de 759.

Mes Monette et Masson ont soumis à la Cour que certaines enveloppes n'étaient pas scellées comme le veut la loi et ils ont inscrit une objection à ce sujet, en disant qu'ils ont l'intention de plaider plus tard que les polls dont les enveloppes n'ont pas été scellées devraient être annulés.

Les sous-officiers-rapporteurs

Les préliminaires du recomptage ont été assez longs. Comme d'habitude, on a commencé par l'assermement de l'officier-rapporteur, M. J.-A. Savard, qui avait apporté en Cour les 164 boîtes du scrutin de Mercier. Après que le greffier de la Cour, M. Henri Bourdon, eut demandé à M. Savard s'il avait apporté les bulletins donnés à l'élection, et que, ce dernier, eut répondu affirmativement, Me Masson l'a contre-interrogé.

Il lui a demandé s'il avait la liste des sous-officiers-rapporteurs. Me Geoffrion s'est objecté et a demandé en quoi cela relève du recomptage. M. Masson a répondu que le juge est obligé de rejeter tout bulletin que le sous-officier-rapporteur n'a pas fourni. Pour cela, il faut savoir qui était sous-officier-rapporteur du poll en question. La loi dit que l'officier-rapporteur doit fournir à chaque candidat la liste des sous-officiers-rapporteurs, c'est ce document que M. Masson demandait.

M. Savard explique que la liste qu'il a remise au candidat a subi quelques changements, que par exemple lundi matin on a dû remplacer un sous-officier-rapporteur malade, un M. Courval. Il admet qu'il a changé d'autres sous-officiers-rapporteurs, mais avant de les assermenter, M. Masson demande si M. Savard a rencontré un nommé Franson au sujet de la nomination des sous-officiers-rapporteurs.

Me Geoffrion s'objecte en disant que cela relèverait peut-être d'une contestation mais pas du recomptage. M. Monette lit un article de la loi qui dit que tout sous-officier-rapporteur peut être changé s'il est mort ou empêché, ou s'il refuse d'agir, et qu'alors il est important de savoir si un sous-officier-rapporteur a été changé pour une autre raison.

M. Geoffrion dit que c'est une question de fait que de savoir qui était le sous-officier-rapporteur d'un poll. Pour le recomptage on n'a pas à savoir s'il a été nommé légalement ou non, cela relèverait de la contestation. Le juge a ici une juridiction limitée, il s'agit en appel du sous-officier-rapporteur et non pas en appel de l'officier-rapporteur; ceci relèverait de la contestation.

M. Monette réplique que la loi n'a pas organisé un système de sous-officiers-rapporteurs de facto. Si un sous-officier-rapporteur a agi sans droit ou comme remplaçant d'un autre qui n'était pas mort ni empêché et qui ne refusait pas d'agir, alors les bulletins qu'il a remis aux électeurs n'ont pas été remis par le sous-officier-rapporteur reconnu par la loi et ces bulletins doivent être rejetés par le juge. C'est ce que nous voulons déterminer. Si des sous-officiers-rapporteurs ont été nommés irrégulièrement, nous voulons plaider que ces polls doivent être annulés. Dans le recomptage le juge n'est pas un rubber stamp. Il est tenu d'écartier les bulletins qui n'ont pas été fournis par le sous-officier-rapporteur.

M. Geoffrion suggère que l'on discute cette question plus tard si elle se pose. Mais M. Masson insiste pour avoir la liste des sous-officiers-rapporteurs. M. Savard dit qu'elle a été changée 7 ou 8 fois, mais qu'il n'y en a qu'un qui a été changé après avoir été assermé, celui qui était malade le matin de l'élection. Ces changements, il en a fourni la liste aux représentants des candidats. On lui soumet une liste comme étant celle qui a été remise à M. Cormier. M. Savard dit que ces listes ne portent pas sa signature et qu'il ne peut pas se situer. Les deux ministres ont eu un entretien d'une heure. Ils ont traité du projet d'uniformiser les lois des mines des deux provinces.

Tout un wagon de whisky distribué dans le comté de Napierville-Laprairie

Irregularités dans les polls — Les religieux de Laprairie ont été privés de leur droit de vote — Bulletins affichés à la porte de deux bureaux de votation et portant une croix vis-à-vis le nom du candidat ministériel

Des chèques du ministère provincial de l'Agriculture

M. Hercule Riendeau, candidat de l'Union nationale dans Napierville-Laprairie, nous fait tenir une communication signée où il nous expose les manoeuvres et les irrégularités auxquelles se sont livrés les ministériels pour assurer la victoire de leur candidat. Il affirme que l'on a commencé par ajouter six cents noms sur les listes électorales, que l'on a privé de leur droit de vote les religieux de la ville de Laprairie et que l'on a amené voter dans le comté six individus qui tiennent des maisons de désordre à Montréal.

Il ajoute que l'on a distribué dans le comté tout un wagon de whisky, enivrant les électeurs et en rendant plusieurs malades avec de la mauvaise boisson. On a aussi distribué des billets de banque et même des chèques provenant du ministère provincial de l'Agriculture. M. Riendeau affirme de plus que les irrégularités dans les polls ont été nombreuses. Ainsi, dans deux bureaux de votation, on a affiché à la porte du poll un bulletin portant une croix vis-à-vis le nom du candidat ministériel.

Au Parlement britannique

Ouverture de la première session — La sauvegarde de la paix — La conférence navale — La défense nationale — La lutte contre le taudis

Londres, 3 (S. P. C.). — La première session du nouveau Parlement a commencé aujourd'hui. Par suite du décès de la princesse Victoria, sœur du Roi, la cérémonie d'ouverture n'a pas eu d'éclat. Voici la substance du discours du Trône:

Le gouvernement fonde sa politique étrangère sur une constante adhésion à la Société des Nations et a résolu d'user sans cesse de toute l'influence dont il dispose pour sauvegarder la paix. Pour remplir les obligations du pacte de la Société, de concert avec quelque cinquante autres gouvernements, il a pris des mesures financières et économiques contre l'Italie, mais il continue de chercher une formule de paix acceptable à la fois à l'égard de l'Éthiopie et à la Société. Il a invité les signataires des traités de Washington et de Londres à conférer en vue de conclure un nouveau traité international pour limiter les armements navals. Il constate avec satisfaction que tous les invités participent à la conférence. Pour sauvegarder l'Empire, mais aussi pour mettre le pays en état de remplir ses obligations d'ordre international, il proposera aux Communes l'adoption d'un budget permettant de corriger les déficiences des moyens de défense nationale; les sommes qu'il demandera à ce sujet constitueront un minimum.

Dans le domaine de la politique intérieure, il prendra des mesures pour remédier à la situation des régions où le chômage sévit le plus et à celle de l'industrie notamment en vue de procurer au mineur toute la sécurité que permet d'obtenir le progrès scientifique; il cherchera à améliorer l'aide au chômeur et à protéger la main-d'oeuvre agricole contre le chômage; il garantira un emprunt ayant pour but de permettre aux chemins d'effectuer certaines améliorations; il s'occupera du problème de l'excédent de l'industrie cotonnière; il prendra des mesures dans l'intérêt de l'enseignement; il prendra des mesures vigoureuses pour protéger la santé publique, notamment son action se manifestera surtout par la lutte contre le taudis et par l'organisation de services de maternité. Enfin, il continuera de veiller à l'amélioration de la situation en Écosse.

On lui demande aussi d'apporter la proclamation d'élection, parce que, prétend M. Monette, des polls désignés comme devant être à telle adresse dans la proclamation ont été installés à d'autres adresses, ce qui était de nature à tromper les électeurs.

M. Masson demande au nom de M. Franson agissait, mais M. Geoffrion s'objecte et le juge maintient l'objection parce que cela n'a rien à voir aux bulletins, cela relèverait de la contestation de l'élection.

On assermement ensuite le secrétaire de l'élection, M. Roger Savard, fils de M. J. A. Savard, et l'on commença le dépouillement des boîtes. Dans le poll no 1 il n'y a pas eu de changement. On a mis de côté le poll no 2, parce que le cadenas refusait de s'ouvrir. Dans le poll no 3 les changements s'annulèrent.

Dans le poll 4, le juge rejeta deux bulletins, mais il ne s'agissait que d'un changement sans importance puisque les deux adversaires perdirent chacun un vote. L'examen du poll 5 n'apporta aucun changement. Il s'engagea une discussion autour de deux bulletins que le sous-officier-rapporteur avait initialement au crayon, mais M. le juge Forest décida que ces initiales étaient valides, acceptant le point de vue des avocats de M. le Dr Plante. L'examen du poll 6 n'apporta encore aucun changement.

Ce fut autre chose pour le poll 7. Le juge rejeta 3 bulletins numérotés, 4 pour Plante et 1 pour Cormier, et M. le Dr Plante vit sa majorité réduite de trois voix. Me Monette prétendit que le sous-officier-rapporteur dans ce poll n'avait pas été nommé régulièrement et que les nominations avaient été faites en blanc. Le premier poll ne donnait qu'une faible majorité au Dr Plante, mais les deux autres lui donnaient une majorité écrasante: 64 à 14; 73 à 10. On décida de ne pas plaider la question immédiatement et d'y revenir plus tard. Les noms des trois sous-officiers-rapporteurs en question étaient de consonance étrangère: Jacobson, Frank et Herscovitch.

"Britannicus"

L'abondance de matière nous force à remettre à demain le compte rendu de Britannicus, de Racine, interprété, hier soir, par les élèves du collège de Saint-Laurent.

"La mort et le triomphe de Champlain"

LE PROCHAIN COURS DE M. L'ABBE GROULX

Jendi soir, à huit heures et quart, salle des cours publics de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, M. l'abbé Groulx donnera son prochain cours public. (Entrée libre. Dames et messieurs sont pareillement invités).

Voici le thème général du cours: Le renouveau d'ardeur qui se manifeste, à partir de 1633 se voue plus particulièrement à la prise du sol. Comment y est-on venu? Quel fut, en cet effort, le rôle de la famille - Hébert, des Jésuites, de Giffard? Un tableau général de la Nouvelle-France, un tableau plus particulier de Québec s'imposent à la fin de cette période. On en est la Nouvelle-France? Qu'est-ce que le Québec d'aujourd'hui, en son paysage humain, en sa vie religieuse, sociale, intellectuelle? Quelle image vient s'offrir aux yeux de Champlain vieillissant? Et le fondateur n'entretient-il pas encore quelques rêves pour la colonie? Le professeur essaiera de le dire, de raconter aussi la mort et les funérailles du père de la Nouvelle-France, puis de porter un jugement sur l'homme et son oeuvre.

Le cardinal Villeneuve sera à Québec jeudi

Québec, 3 (D. N. C.). — Un marconigramme reçu par S. E. Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, annonce que le cardinal Villeneuve arrivera à Québec accompagné de membres de sa suite, venant de Montréal, jeudi, l'après-midi à deux heures.

M. J.-E. Perrault

Le ministre de la voirie et des mines, M. J.-Edouard Perrault, a reçu la visite ce matin, à son bureau du palais de justice, de M. Paul Leduc, ministre des mines de la province de l'Ontario.

La Politique

Ces banquets à MM. Duplessis et Guoin

Les chefs de l'union nationale préfèrent qu'on tienne des assemblées publiques et qu'on verse à la Saint-Vincent-de-Paul les sommes qui devraient être affectées à ces banquets

Nous recevons la communication suivante de l'organisation Duplessis-Gouin: "Dans un grand nombre de comités on désire offrir à MM. Duplessis et Guoin des banquets pour célébrer la victoire de l'Union nationale.

"M. Duplessis et Guoin croient qu'il vaudrait mieux s'abstenir de manifestations coûteuses; ils souhaitent, autant que possible, que l'on tienne des assemblées publiques et que les sommes qui devaient être affectées à ces banquets soient versées aux organisations locales de la Saint-Vincent de Paul".

Ça m'amuse de voir la rage de ces messieurs, dit M. Taschereau

Le premier ministre de la province, M. Taschereau, n'a pas perdu la bonne humeur dont il faisait parade jeudi dernier. Les contre-coups politiques semblent faire jaillir sa jovialité.

Il a dit à une délégation: "Puisque vous venez à moi, c'est signe que vous présumez que nous serons au pouvoir encore dans quelque temps.

La délégation partie, un journaliste souriait encore, à cette répartie. Le premier ministre, alors de reprendre, en jetant un oeil du côté du représentant du Devoir: "Il n'y a que le Devoir qui n'a pas la foi..."

Un confrère a dit un mot au premier ministre de la manifestation hostile au docteur Anatole Plante, qui s'est déroulée hier soir dans le comté de Mercier.

"Faut bien leur laisser passer leur mauvaise humeur d'une façon quelconque, dit-il, en parlant des manifestants oppositionnistes. Si ça les soulage..."

Puis, après une pause: "Ça m'amuse de voir la rage de ces messieurs. Quant à nous, Business as usual."

Le député libéral de Wolfe est malade

Disraeli, 3 (C.P.). — M. Thomas Lapointe, député libéral de Wolfe, réélu à l'élection provinciale du 25 novembre, souffre de congestion pulmonaire, à la suite de la campagne électorale.

On rapporte une légère amélioration dans son état, ce matin. Il garde le lit depuis un semaine.

À la dernière élection, M. Lapointe a défait le candidat de l'Union nationale, M. Henri Vachon, par une majorité de 130 voix.

Huntingdon

Les 25 polls du comté de Huntingdon ont donné une majorité de 306 voix au candidat conservateur, M. Martin Fisher, dont la majorité avait été de 168 en 1931. Le vote à la dernière élection: Ross (L.), 1444; Fisher (C), 1750.

Emprunt de \$100,000

La commission municipale a autorisé la ville de Montréal à emprunter la somme de \$100,000 pour construire un égout dans Notre-Dame de Grâce, près de la rue Tremblay.

La ville de Montréal avait été avisé officiellement de poursuites en raison des inconvénients que le système des égouts à ciel ouvert entraîne. La ville a voté le règlement d'emprunt il y a environ deux mois.

On apprend aujourd'hui que la commission municipale a autorisé l'emprunt de \$100,000.

Le premier député élu

Québec, 3. (D.N.C.) — C'est l'officier-rapporteur de Québec-Centre, le notaire G.-A. Paradis, qui a été le premier à envoyer son rapport à M. Louis-Philippe Geoffrion, greffier de la Couronne en chancellerie. Ainsi donc le Dr Philippe Hamel, député libéral-national de Québec-Centre, est le premier député de l'Assemblée législative qui est déclaré élu officiellement.

La majorité de M. Rochon reste à 19

Saint-Jérôme, 3. — Le comté des Deux-Montagnes reste aux libéraux après le recomptage judiciaire auquel on a procédé ici hier sous la présidence de M. le juge Alexandre Guibault. La majorité du candidat libéral, M. Jean Rochon, sur son adversaire, M. Jean-Paul Sauvé, est toujours de 19. Il est vrai que M. le juge Guibault doit rendre jugement ce matin sur dix bulletins qu'il a pris en délibéré, huit bulletins en faveur de M. Rochon et deux en faveur de M. Sauvé, mais ce jugement ne saurait modifier le résultat de l'élection.

Terrebonne

M. Hermann Barrette, le candidat d'union nationale défait par M. Athanase David dans Terrebonne, a demandé et obtenu hier un recomptage judiciaire qui a été fixé à demain.

Le vote dans Terrebonne

Nous avons publié samedi un rapport de Saint-Jérôme où il était dit que les boîtes de scrutin du poll numéro 59 de Saint-Faustin et du poll 61 de Saint-Jovite contenaient plus de votes sur les listes. En toute justice pour ces deux sous-officiers-rapporteurs du comté de Terrebonne, nous devons rectifier notre information qui était erronée sur ce point. Le poll 59 de Saint-Faustin — 115 électeurs inscrits — n'a donné que 76 votes: 39 pour M. David et 37 pour son adversaire conservateur, M. Barrette. Le poll 61 de Saint-Jovite — 267 électeurs inscrits — n'a de même donné que 194 votes: 74 pour M. David et 121 pour M. Barrette.

Pontiac

Campbell's Bay, 3 — Le recomptage officiel des votes donnés le 25 à l'élection provinciale de Pontiac a confirmé l'élection du candidat libéral, M. le maire E. C. Lawn, de Campbell's Bay, dont la majorité est même augmentée de 3 voix. Le vote: Lawn (L.), 1777; Howard (ALN), 1707; McCann (L.-ind.), 519.

Rapports officiels à M. L.-P. Geoffrion

M. Ls-Philippe Geoffrion, greffier de la Couronne en chancellerie, s'attend de commencer à recevoir aujourd'hui les rapports des officiers-rapporteurs. Ceux-ci ont un délai de six jours après le recomptage pour envoyer toute la documentation au greffier. Ils doivent renvoyer tous les bulletins et tous les papiers qui ont servi à l'élection.

Saint-Maurice

Les Trois-Rivières, 3. (D.N.C.) — Le résultat officiel de l'élection provinciale dans le comté de Saint-Maurice, a été le suivant, selon les chiffres fournis par M. H.-A. Beaudet, officier-rapporteur: J.A. Frigon, (L.) député sortant, 2,846; Dr Marc Trudel (ALN), 3,219. Majorité, 1,373.

Bellechasse

Québec, 3. (D.N.C.) — Le Dr J.-O. Saint-Pierre, de Saint-Raphaël, officier-rapporteur du comté de Bellechasse, donne 375 voix de majorité officielle à M. Robert Taschereau, député sortant, sur M. J.-H. Duchêne, libéral national. Le comté de Bellechasse compte dix-sept paroisses. En 1931 la majorité de M. Robert Taschereau était de 1,492.

"L'Est du Canada français"

par RAOUL BLANCHARD professeur de géographie à l'Université de Grenoble et à l'Université Harvard.

Les 2 volumes format 10 x 7 pouces, comprenant 704 pages de texte sur papier vergé antique de première qualité, 94 planches hors texte sur papier couché, 33 figures dans le texte et 5 cartes hors texte. Les 2 volumes brochés... \$7.00 États-Unis... \$7.50 Les 2 volumes reliés (demi-reliure dos et coins cuir dans un étui). Par la poste, Canada et États-Unis, \$10.50

Manne pour les annonceurs

Depuis près d'un mois le tirage du "Devoir" croît par bonds de jour en jour. Le public, longtemps trompé par la presse ni chair ni poisson, ayant ouvert les yeux en présence des événements, se tourne vers le "Devoir", où il sait trouver une information impartiale et complète.

Annonceurs, profitez de ce courant: cueillez l'abondante manne introuvable chez les journaux honnis. Notre tarif d'annonce, le plus bas eu égard à la qualité et au nombre croissant de nos lecteurs, reste temporairement le même: saisissez l'occasion pour signer avec le "Devoir" un contrat profitable.

Pour tous renseignements communiquez avec LE "DEVOIR" - ANNONCES

430 est, rue Notre-Dame - Tél. HA. 1241 - Montréal

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

LETTE DE FADETTE

Jamais, autant que de nos jours, on ne s'est occupé de l'instruction et du développement intellectuel de l'adolescence, mais pense-t-on assez aux années de gâteries de la petite enfance que l'on entoure de luxe, de mollesse et, par la gourmandise, de sensualité?

Ah! si dans les familles on rétablissait la simplicité, l'habitude d'obéir, la fermeté d'autrefois, quel caractère on donnerait à la prochaine génération! Qu'il serait différent de celui des jeunes êtres mous, ennemis de l'effort et rebelles à l'autorité que nous voyons tant aujourd'hui!

Il y eut autrefois des sévérités bienfaisantes et une soumission qui engendrait les égards, la déférence, le respect, mots qui, pour un grand nombre aujourd'hui, n'ont de sens que dans le dictionnaire.

Les enfants étaient-ils donc malheureux alors? Certes non, et ils aimaient leurs parents, les aidaient davantage et les liens de famille étaient plus étroits que maintenant.

On ne cesse de s'écrier: "Le niveau des âmes baisse de plus en plus". Est-ce la vérité? Est-ce possible? Les âmes ne sortent-elles pas toujours du souffle et de l'amour de Dieu? Ce qui a changé, c'est la manière de les modeler.

Trop de mères ne comprennent pas leur mission et leurs responsabilités, elles ne sont plus les artistes incomparables qui puisaient dans leur immolation la force de continuer l'oeuvre divine.

Car pour élever l'enfant dans tout le sens du mot, la mère doit se sacrifier sans cesse.

C'est dur pour elle d'étouffer sa sensibilité, de faire taire sa tendresse, d'écouter la voix de la raison pour réprimer les défauts, développer les qualités, enrayer les tendances dangereuses... c'est un travail intelligent et laborieux, un travail incessant et qui paraît souvent ingrat tant les bons résultats se font parfois attendre.

Que voulez-vous? c'est la vie des mères: en recevant l'enfant, elles acceptaient non seulement de l'aimer, mais de développer son corps, son intelligence, son coeur et son âme, et toutes les plaintes du monde n'empêcheront pas cette obligation et cette responsabilité de peser sur elles.

Leur tâche sera facilitée si elles l'envisagent avec intelligence et si elles s'y dévouent absolument.

Elles constateront bien vite que le petit enfant habitué de suite à obéir devient souple et aimable, et qu'on dirige aisément celui dont on a développé la volonté, la conscience, l'initiative et le coeur.

Un grand trésor, une âme humaine, est confié à la mère: elle doit travailler à lui faire rendre toute sa valeur.

Et c'est dans une vie simple, laborieuse, paisible, gaie, foncièrement chrétienne que la petite âme commencera à vivre en beauté. Ces vérités, nous les entendons, nous les lisons, nous les croyons, je les ai bien souvent exprimées dans mes pauvres petites lettres, mais à quoi servent toutes ces théories si les jeunes mères, en se les assimilant, ne les transforment pas en action?

Certaines femmes croient pouvoir diviser leur vie entre le monde et leur famille. C'est une erreur, elles ne donnent que la moitié d'elles-mêmes au devoir qui doit les absorber toutes.

Je sois, c'est leur demander le sacrifice de belles années de leur jeunesse et de beaucoup de plaisirs qui les tentent.

Qu'elles se disent qu'elles ne sont pas seules à le faire.

Toujours, de génération en génération, les femmes les plus intelligentes, les plus sérieuses et les plus généreuses ont trouvé leur bonheur dans l'accomplissement parfait de leur rôle de mères-éducatrices.

Elles en ont retiré de la gloire souvent et, toujours, le bonheur intime et la paix promise à la bonne volonté.

Etre une bonne mère, c'est le seul moyen d'être l'amie, la meilleure amie de vos enfants devenus des hommes et des femmes. Vous aurez connu leur confiance et leur amour... cela, une mère ne le paye jamais trop cher.

FADETTE

Les eaux minérales françaises

Bien que cela paraisse invraisemblable, la France est le pays qui exporte le plus d'eau au monde. Il est vrai qu'il s'agit d'eau minérale.

Les statistiques officielles indiquent que le vin n'est pas le seul breuvage que la France envoie au-delà de ses frontières pour la conservation de la santé et la joie des êtres humains. La moyenne des exportations pendant les dix dernières années a été de 50 millions de bouteilles d'eaux minérales par an.

Six pour cent environ de ces quantités est allé aux Etats-Unis. Au prix de gros ce chiffre représente une valeur commerciale approximative de 60 millions de francs.

La Belgique et le Luxembourg réunis sont les meilleurs clients de la France pour les eaux minérales, principalement, sans doute, à cause de leur proximité. Par ordre d'importance vient ensuite la Grande-Bretagne, puis l'Egypte, suivie par la Suisse et le Canada. Enfin on trouve des eaux minérales françaises aux Indes, en Afrique du Sud et même au Japon.

D'ailleurs, la France elle-même est probablement le plus grand consommateur du monde d'eaux minérales. Ainsi la taxe spéciale sur les eaux minérales a rapporté au gouvernement français en 1934 la somme de 47,000,000 de francs, environ \$3,160,000, en légère augmentation sur 1933.

La plupart des Français ont l'habitude de "faire une cure" et ceci

est facilité par le fait que de nombreuses localités, particulièrement dans le centre et le Sud de la France, possèdent une ou plusieurs sources qui permettent de traiter les affections de tous genres.

Vichy, dont les eaux étaient déjà connues des soldats de Jules César, produit annuellement 50 millions de bouteilles, dont environ 20 pour cent sont exportées, tandis que le reste est consommé en France. Ce sont aussi les eaux de Vichy qui sont les plus exportées, puis celles de Perrier, Vittel et Evian.

(Courrier des E.-U.)

En faveur des oeuvres d'Apostolat social

DE L'INSTITUT DU BON-CONSEIL, 5035 DE LAROCHE

Du 10 décembre au 4 janvier, il y aura vente de charité et organisations diverses à l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil. La plupart des articles mis en vente sont de confection domestique: tissage, lingerie fine, objets d'art et de fantaisie, jouets, conserves, pâtisseries et confiseries.

Des parties de cartes se feront aussi tous les après-midi et soirs, sous le patronage d'institutions et de personnes en vue.

Les messieurs sont admis aussi bien que les dames. Il y aura pour les enfants des attractions spéciales.

DECEMBRE

J'aime les clairs réveils de décembre; on dirait, Tant à de pureté le regard de l'aurore, Que les Noël de mon enfance y rient encore. Le paysage, blanc sur bleu, dont chaque trait A la précision des gravures sur cuivre Est l'oeuvre fine et méticuleuse du givre. Tels seront les décors d'hiver au paradis! Mon âme s'émerveille, et danse, et applaudit. Et je Vous cherche, au fond du matin qui blanchit. Seigneur, pour Vous montrer, comme un trésor, ma joie!

Camille MELLOY



La mode nouvelle et le retour des collerettes

Faits et glanes

LE ROI ET LE BOTANISTE

M. Gustave Bonnier, membre de l'Institut, au cours d'un voyage en Suède, herborisait paisiblement aux alentours de Stockholm. Un beau matin, il rencontra au détour du chemin un inconnu qui, accompagné par sa femme montée sur un âne, recueillait aussi des plantes pour sa collection. Entre botanistes, la connaissance est bientôt faite, et les deux confrères causaient si agréablement qu'ils en oublièrent l'heure. M. Bonnier s'aperçut pourtant qu'il avait faim. Il pria son interlocuteur de lui indiquer une auberge. Une invitation à un déjeuner improvisé fut l'aimable réponse de l'autre naturaliste. Ils cheminèrent donc à travers bois, escortant la dame et son tranquille coursier.

Et comme leur route les amenait devant le palais royal, l'inconnu s'excusa modestement:

"Que voulez-vous? Je n'y puis rien! Je suis le roi de Suède. Je suis forcé de vous recevoir ici."

LE CARDINAL DE RICHELIEU ET LES CHATS

Le cardinal de Richelieu, comme tous les grands hommes, n'avait pas d'amis, et vivait dans l'isolement au milieu de la cour. En revanche il aimait beaucoup les chats. C'était dans son cabinet, entouré de chats de tous les âges, de toutes les dimensions et de toutes les espèces, qu'il passait ses heures de délassement et de bien-être. Il pardonnait tout à ses favoris. Les uns montaient sur son épaule, les autres s'accrochaient à sa barrette, les plus hardis joutaient avec sa moustache; les plus âgés, assis sur des coussins, prenaient des poses de sultan. Cette ménagerie de chats était l'objet de plus grands soins. Une des clauses testamentaires du cardinal leur légua une pension; et un écrivain littéraire du temps, qui avait du goût pour la statistique, calcula qu'on leur avait adressé, du vivant du cardinal, deux cent quarante deux sonnets et élégies.

STATUES

On demandait un jour à Gaton pourquoi on ne lui avait point érigé de statues dans un temps où Rome en était pleine:

— J'aime mieux, dit-il, qu'on demande pourquoi je n'ai point de statues que pourquoi j'en ai.

Cela valait mieux, en effet, que de subir le sort réservé par les Grecs à Démétrius de Phalère. Le peuple d'Athènes lui avait élevé autant de statues qu'il y a de jours dans l'année. Mais, revenu de ce fol enthousiasme, il renversa les trois cent soixante-cinq statues et les brisa toutes en un seul jour.

Hôpital Saint-Jean-de-Dieu

Mercredi, le 4 décembre, à 8 h. 30 p.m., sera tenue l'Assemblée régulière des membres de l'Association des gardes-malades diplômés de l'Hôpital St-Jean-de-Dieu. Nous percevrons les contributions.

Bons mots

Mimi (4 ans) fait, pour la première fois, un voyage sur mer; les vagues sont très hautes et le bateau très secoué. Mimi, qui veut savoir la raison de toute chose, demande:

— Maman, est-ce que ce sont les poissons qui font remuer l'eau?

— André (4 ans) a l'habitude de voir son oncle avec des lunettes; ces jours derniers, il lui voit un lorgnon, pour la première fois. Après l'avoir bien examiné, André demande, assez inquiet:

— Alors, Tonton, tes brançards sont en réparation!...

Au "Montreal Hunt Club"

Le dîner du Montreal Hunt Club aura lieu au chalet du club, chemin de la Côte Ste-Catherine, vendredi soir, le 6 décembre, à 8 h. 15.

Retraite pour dames et demoiselles au Gesù

Les exercices de la retraite préparatoire à la Fête de l'Immaculée-Conception pour les dames et les demoiselles se continuent dans l'église du Gesù. Ils auront lieu chaque soir jusqu'à dimanche prochain inclusivement. Ces exercices commencent à 7 h. 45 précises et se terminent à 8 h. 30. Toutes les dames et les demoiselles de la ville y sont invitées. On sait avec quelle facilité on se rend en tramway de toutes les parties de Montréal à l'église du Gesù, rue Bleury. Cette retraite est prêchée par le R. P. Georges Mongeau, S.J. Il n'y a aucune place réservée.

Retraites fermées

Les prochaines retraites fermées pour jeunes filles au monastère de Marie-Régularité, 1023 Mont-Royal ouest, Outremont, auront lieu du 5 au 8 décembre et du 17 au 20 janvier. Prière de s'inscrire au plus tôt.

PETIT CARNET

FIANÇAILLES: BOUTHILLIER-SAINT-CYR

On annonce les fiançailles de Mlle Laurette Bouthillier, fille de M. Victor Bouthillier, décédé, et Mme Bouthillier, d'Alfred, Ont., avec M. Raymond Saint-Cyr, de Fitchburg, Mass., fils unique de M. et Mme J.-Adolphe Saint-Cyr, de Fitchburg, Mass.

Le Théâtre des Petits

Mlle Camille Bernard a donné dimanche sa première séance du Théâtre des Petits devant un auditoire qui remplissait comme d'habitude la salle de la Palestre et qui s'est montré très enthousiaste. Des améliorations ont été faites qui sont d'un grand secours; ainsi l'on a haussé la scène pour que les petits acteurs soient mieux vus et l'on a installé des haut-parleurs qui suppléent, pour leurs voix minces, à l'acoustique défectueuse de la salle.

Cette ouverture a été très brillante par le choix des saynètes et des réclatations et l'excellente façon dont les enfants se sont acquittés de leurs rôles. Pour que chacun pût y prendre part, le programme était très long; on ne s'en est pourtant pas plaint, car ces petits furent très intéressants, depuis la petite Mimi Jutras, qui vient de dépasser ses trois ans, jusqu'aux plus grands.

Le Théâtre des Petits fait cette année le Tour du Monde. Il a débuté avec la France en trois parties: "Au Temps de la Gavotte", deux actes ou, naturellement, dans la gavotte avec grâce et dans des costumes Louis XVI; le "Tour de France de la Chanson", où défient les provinces qui chantent; "Au temps des Petites Filles Modèles", qui s'inspire de Mme de Sévigné avec des costumes du IIIe Empire. Les entr'actes étaient remplis par des réclatations fort agréablement dites.

Le programme était très difficile; il a fallu à Mlle Bernard un travail énorme pour le mettre au point et l'on ne saurait l'en louer trop.

Nous ne pouvons nommer tout le monde, la seule exception que nous ayons faite étant celle d'un bébé qui fut réellement extraordinaire, mais tous et toutes méritent les plus sincères félicitations car ils s'acquittèrent de leurs rôles avec une intelligence rare.

H. B. P.

Les Jeunes réformistes

Les Jeunes réformistes ont procédé vendredi dernier à l'élection de leurs officiers. Le nouveau conseil se compose comme suit: président, M. Roger Provost; vice-président, M. Lucien Croteau; secrétaire général, M. Fernand Lacroix; secrétaire correspondant, M. Raymond Mondor; trésorier, M. G. Beaudin; organisateur général, M. Edouard Rose; agents recruteurs, MM. Edgar Boisvert et Robert Lahaie; organisateurs d'assemblées, MM. Arthur Provost et M.-R. Cuccioletta; organisateur financier, M. Bernard Lafontaine; publiciste, M. Marcel Parent; chargé du comité de documentation, MM. Paul-Emile Lahaie et Simon Grégoire.

Cette association de jeunes gens, vieille de deux années à peine, groupe déjà de nombreux membres répartis dans les villes de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull, Saint-Jérôme et Saint-Hyacinthe.

A quelques jours d'ici, le conseil tracera les grandes lignes du programme pour l'année 1936.

CHEZ EATON

Chemises "Richelieu"

Toujours en vogue!

Elles sont à prix modique et font un cadeau toujours apprécié. Broadcloth de coton, teintes unies ou rayures, en cols à même ou deux faux cols. Encolures 13 1/2, 17 1/2, manches 33, 34" et 35" dans le groupe.

1.00

Au rez-de-chaussée, rue Ste-Catherine.

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

"Je vous aime"

C'est une simple locution, positivement une réunion de mots invariables; c'est une expression courante et même usuelle. Mais, selon les circonstances, elle peut être vide de sens, rendre un son inattendu ou contenir tout un monde. C'est ce que montre la jolie bluette que M. Louigny de Montigny a mise en lever de rideau à sa comédie en 3 actes, LES BOULES DE NEIGE, qui vient de paraître.

Cet ouvrage se recommande aux amateurs de littérature, et tout particulièrement aux jeunes gens qui s'exercent au théâtre.

En vente au service de librairie du "Devoir", à \$1.00 l'exemplaire sur papier Antique teinté.

Au collège Sainte-Croix

La bénédiction du collège de Ste-Croix qui devait avoir lieu le 9 courant est remise sine die.

Avis important

Les lectrices sont priées de prendre note que nous n'acceptons par téléphone que les très brefs communiqués; donc, à l'avenir pas de détails d'organisation et de nomenclatures de noms par téléphone. Les communiqués doivent parvenir au bureau avant 4 h. la veille de leur publication; le vendredi matin si les communiqués doivent paraître le samedi.

La DIRECTION

6139 Sherbrooke O. 1120 Mont-Royal Est 5818 Sherbrooke O.

WA. 2715* CH. 3159* WA. 2711*

Notre "service de commandes par téléphone" vous permettra de bénéficier de nos subaltes et de faire livrer à votre domicile tous vos achats d'épicerie et de boucherie.

Les gérants de mes épicerie-boucheries travaillent avec le personnel pour donner à ce service le maximum d'efficacité et de satisfaction.

Commandez dès maintenant pour les fêtes. Nous livrerons le jour qu'il vous plaira.

COMMANDEZ PAR TELEPHONE

FA. 1188* FR. 1131*

1550 Gifford 1396 Mont-Royal Est

LES ÉPICERIES A. MARCIL

BOUCHERIE - POISSON - GIBIER

1550 Gifford 1396 Mont-Royal Est

Feuilleton du "Devoir"

UN CARACTÈRE

par THEO D'AMBLENY

29. (Suite)

Suivait ensuite le récit des menus faits journaliers, des fêtes et réceptions mondaines, des succès d'affaires du banquier, des espoirs de maternité, puis de la naissance d'Elisabeth.

"Comme Pierre a été content, écrivait la jeune femme quelques jours après, de serrer dans ses bras ce minuscule petit être!

— Je suis navrée pour vous que ce ne soit pas un garçon! lui ai-je dit.

— Ce sera pour l'année prochaine, m'a-t-il répondu en souriant gentiment. Pour le moment, nous avons ici un premier prolongement

de vous et de moi, et c'est si bon!

"Oui, Pierre a un coeur, et des plus délicats; pourquoi faut-il qu'il soit si violent à certaines heures (oh! pas avec moi!) et si indomptablement orgueilleux!"

De loin en loin, M. Pitt-Aval interrompait sa lecture pour reprendre haleine et savourer ses premiers souvenirs de bonheur. Il était si doux de les revivre!

La vie avait repris, uniforme et heureuse ainsi qu'en témoignait le journal. Jusqu'au moment où la petite Elisabeth, ayant atteint un an, le jeune papa avait, en ses loisirs, exercé son talent de peintre pour conserver vivantes l'image de sa

femme toute jeune et celle de son premier enfant.

"Pierre a peint admirablement le petit minois de notre Lise, écrivait encore Geneviève Pitt-Aval. Pour moi il m'a bien un peu flattée pour les traits, seulement il a rendu insuffisamment l'expression de tendresse que j'avais en posant. En le regardant, lui, c'était tout mon coeur que j'aurais voulu mettre dans mes yeux!"

Un an encore s'était écoulé, puis avait eu lieu un accident d'automobile qui, au dire de la narratrice, aurait pu être mortel, et qui s'était borné, pour son mari, à des contusions externes, et pour elle, au sectionnement du lobe de l'oreille gauche par les glaces brisées de la voiture, et ensuite à l'ablation d'une partie de l'auriculaire gauche. Ce doit avoir été tellement mis à mal par un coïncidence dans la portière qu'il avait fallu désarticuler la première phalange.

Quelques jours après, en relating le fait, Mme Pitt-Aval ajoutait: "J'ai beaucoup souffert pendant les premières heures, mais com-

ment le regretter, puisque j'en ai été dédomagée, et au delà, par les témoignages de tendresse que cela m'a valu; ceux-ci, pour être rares, n'en sont que plus sincères et plus doux à mon âme."

Cinq ans avaient passé, puis un deuxième berceau s'était joint au premier, et le jeune couple avait vécu heureux jusqu'au jour où Paul Rochelande, le frère de la jeune femme, était entré en qualité de commis à la banque.

Comme en témoignaient les comptes rendus journaliers, la paresse et l'insouciance du jeune homme avaient d'abord mécontenté M. Pitt-Aval, qui s'en était ouvert à sa femme. Celle-ci avait, tout naturellement, cherché à excuser le délinquant et, peut-être, ce parti pris d'indulgence avait-il tout d'abord un peu agacé le mari.

Enfin était survenue la faute. Mme Pitt-Aval avait alors écrit:

"21 juin 1902.

"Quelle affreuse chose nous arrive! Je connaissais bien mon frère, mais j'avais peine à le croire

aussi répréhensible que le disait mon mari! Or, c'est celui-ci qui avait raison; ce malheureux Paul a fait un faux!"

"Le banquier Mansour, qui en est la victime, est venu trouver Pierre, dont il est l'intime ami, et l'a averti confidentiellement, le priant de garder le délit secret autant que possible. Mon mari s'y refuse; il est furieux et il a eu pour expulser le coupable des paroles si violentes que celui-ci s'est enfui et se cache depuis. Où est-il?"

"Pierre, absolument décidé à le faire arrêter, veut donner son signal à la police.

"Certes! Je suis loin de vouloir excuser mon frère; je trouve cependant que mon mari a tort de ne pas tenir compte de nos liens de famille. C'est en cela que je vois tout ce qu'il y a d'irraisonné dans les colères de mon pauvre ami... D'ordinaire, on évite de mettre le public au courant des faiblesses des siens. Mais, dans son horreur de tout ce qui, en fait de malhonnêteté, pourrait effleurer son nom ou l'honneur de sa maison, Pierre ou-

blie que mes parents et moi serions heureux qu'on dissimulât la faute de mon frère. Mon père surtout. Officier supérieur, il a un nom, lui aussi, qu'il aimerait à voir rester intact, et il est déjà assez éprouvé par la faute de son fils sans que l'on aille encore ajouter à sa peine... Mais Pierre est comme une barre de fer!"

"Il me défend de revoir Paul et entend le poursuivre par tous les moyens. Je ne l'attirerai pas près de moi; mais, s'il me demande du secours je l'aiderai de tous mes moyens pour lui faire éviter les assises et, par suite, les galères. C'est une débâcle que Dieu ne saurait ni réprimer ni punir."

"22 juin.

Pierre est sombre, peu aimable avec moi; on dirait qu'il me garde rancune de l'acte de mon frère; et pourtant, que ne donnerais-je pas pour qu'il n'eût pas été commis?"

"25 juin.

"Je vois peu mon mari. Il passe toutes ses journées à Genève. n'est

ici que le soir et ne parle pour ainsi dire pas."

"30 juin.

"Quelle émotion j'ai eue! Mon frère est venu me surprendre dans la journée et me demander de l'argent pour quitter la Suisse. Il a vécu comme il a pu depuis quelques jours en se cachant. Je lui ai donné tout l'argent disponible que j'avais de mon côté et l'ai fait disparaître par le souterrain qui s'ouvre sur le fumoir et qui continue sous le vieux donjon jusqu'au lac. Il a compris je crois que, malgré les absences de mon mari, il est moins en sûreté ici qu'ailleurs. Je lui ai fait promettre de ne pas revenir."

"5 juillet.

"Que va-t-il résulter, mon Dieu, de ce qui s'est passé aujourd'hui? Paul est revenu malgré tout!"

(A suivre)

Le Journal est imprimé au no 437 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (la responsabilité légale), éditeur-proprietaire: Georges Pellerin, directeur-général.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.) — Très en demande, Nickel a avancé de 1 3/4 à 42 1/4 ce matin, établissant ainsi un nouveau sommet. Le reste de la liste a subi des tendances indécises. Noranda s'est amélioré d'une fraction tandis que Smelting a fléchi, de même que Canadian Celanese, Imperial Tobacco, Quebec Power, Montreal Power. Par contre, Niagara Wire a avancé d'un point à 36, nouveau sommet.

(Comptabilité de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Table of stock market data with columns: Ventes Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Ferm., Chang. Includes items like Asso. Breweries, Bell Telephone, 100 Brazilian, etc.

Table titled 'BANQUES' with columns: Banque, Cours. Includes 5 Can. Nationale, 20 Commerce.

Bourse de New York

New-York, 3 (P.A.) — Peu actif au début, le marché est devenu par la suite grâce au mouvement d'achat qui s'est développé. Les ferroviaires et certaines spécialités étaient particulièrement en vedette. Les rapports voulant que l'empereur d'Ethiopia aurait fait des démarches en vue de rétablir la paix ont rasséréner le sentiment général. Au nombre des titres qui se sont améliorés on note Louisville and Nashville, Santa Fe, N.Y. Central, Western Union, American Telephone, Nickel, U.S. Steel, Chrysler, General Motors, U.S. Smelting, American Can, Case, Johns-Manville, Montgomery Ward, Deere, Cerro de Pasco et Sears-Roebuck.

Bourse des mines

Table of mining stock prices with columns: Cours, Ouv., Haut, Bas, Midl. Includes items like Breaslow, Barry Hill, Bobjo, etc.

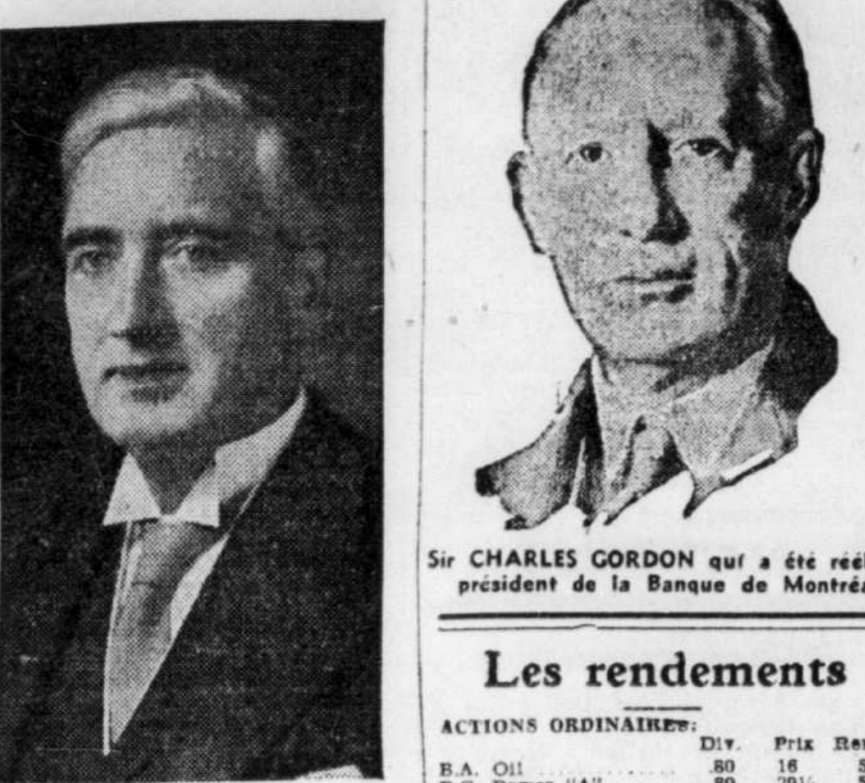
Marché des vivres

Table of food market prices with columns: PRIX DU GROS A MONTREAL, LES CEREALES, FARINE. Includes Blé Northern no 1, Blé Northern no 2, Orge, etc.

Nouvelles raisons sociales

- List of companies and their social reasons: Universal Mfrs Agents, Laurier Furniture Rebuilders Reg'd., Le Fasciste Canadien, Lang's Clothing Store Reg'd., Soldau, Limited, Employees' Finance Corporation, La Belle Lingerie, Crémère Modèle, General Automobile Reg'd., Javelin Populaire, I. Beaudin, Limited, A. & S. Fur Reg'd., Classic Art Painters and Decorators, Hosiery Specialty Shoppe.

BANQUE DE MONTREAL



Sir CHARLES GORDON qui a été réélu président de la Banque de Montréal.

Les rendements

Table of interest rates and yields for various actions and bonds, including B.A. Oil, B.C. Power, Bell Telephone, etc.

Southern Canada Power

Le rapport annuel de Southern Canada Power indique que les recettes brutes ont été de \$2,144,042, comparativement à \$2,190,082 l'an dernier. Les recettes nettes ont été de \$1,289,453 contre \$1,384,335 l'année précédente et le surplus avant dividendes et dépréciation a été de \$952,514 contre \$1,039,460. Le montant des bénéfices accumulés, après dividendes et dépréciation, a baissé de \$423,224 qu'il était il y a un an à \$392,344.

Dominion Glass

Pendant son dernier exercice, Dominion Glass Co. a réalisé un bénéfice net de \$412,244 contre \$402,972 et \$329,519 les deux années précédentes. Après soustraction des dividendes il reste un surplus accumulé de \$1,135,175.

Nouvelles compagnies

Québec, 3 (P.C.) — Les compagnies suivantes ont été incorporées la semaine dernière: Buckingham Golf Club Inc., \$10,000; Buckingham, Qué.; Canadian Plastics Ltd., \$20,000; Montréal; C.E. May Ltd., \$20,000; Montréal; Stuart Biscuit Co. Ltd., \$49,000; Montréal; Consolidated Tobacco Co. Inc., \$25,000; Montréal; Crystal Club, \$10,000; Montréal; D.V. McLean Inc., \$45,000; Montréal; Glace Idéale Ltée, \$10,000; Montréal; La Cie Egmo Ltée, \$49,000; Montréal; Maison Garnier Ltée, \$20,000; Montréal; Park Funeral Home Inc., \$20,000; Montréal; Provincial Motor Club, Inc., \$99,000; Montréal; The Metropolitan Plumbing and Heating Co. Ltd., \$20,000; Montréal; W.W. Smith and Co. Ltd., \$10,000; Montréal; Z. Davis and Co. Ltd., \$16,000; Montréal.

Winnipeg Electric

On annonce que les porteurs d'obligations de Winnipeg Electric reçoivent leurs intérêts pour la période 1er juil. 1935 au 1er jan. 1936. Comme les obligations ne portent pas de coupons, les actionnaires devront se présenter avec leurs certificats à la Royal Trust Co.

Les grains

Chicago, 3 (P.A.) — Le marché de Liverpool n'ayant guère bougé malgré la situation internationale particulièrement tendue, les cours ont quelque peu fléchi ici ce matin, pour le blé. Le mais toutefois est vigoureux.

Nouveau président

Québec, 3 (P.C.) — M. Robert Wood, de la Quebec Power Company, a été choisi hier soir comme président de la section junior de la Chambre de commerce de Québec en remplacement de M. Henri Clément, gérant local du Crédit anglo-français Ltée. Le premier vice-président est M. Maurice Painchaud et le deuxième vice-président, M. Frank Fortier.

Sur le Curb

(P.C.) — Le marché était assez ferme sur le Curb. Asbestos, Fraser, B.A. Oil, Imperial Oil se sont améliorées. Dans la section des mines Falconbridge a avancé de 20 sous à 6.50 tandis que Bulolo, Quebec Gold et Ventures ont fléchi.

Cours moyens à Montréal

Table of average market rates for various currencies and commodities.

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Table of exchange rates for various countries: Angleterre, France, Belgique, Suisse, Espagne, Suède, Norvège, Danemark, Brésil, Etats-Unis, Allemagne.

Cours moyens à Wall Street

Table of average market rates for Wall Street, including New-York, 3 P.C., Livre sterling, Dollar américain, etc.

Cours moyens à Montréal

Table of average market rates for Montreal, including Hier, Avant-hier, Semaine dernière, Mois dernier, etc.

Table of commodity prices: Poules, Dindons, Jies, Canaris domestiques, Canards du lac Brome, etc.

Avis aux obligataires

Re: La corporation épiscopale catholique romaine du diocèse d'Alexandria, Ontario, Canada, \$122,000.00 d'obligations 5% datées du 1er mai 1928, échéant au 1er mai 1933-1948.

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant). Son blanc, Gru rouge.

BEURRE

(Prix payé aux producteurs). Première qualité, Ontario coloré.

FROMAGE

(Prix la douzaine aux détaillants): A-1 Gros, A-1 Moyens, A-Moyens, B-Gros, B-Moyens, C.

VOILAILES

Prix la livre aux détaillants pour la qualité "A". La qualité "B" est de 2 sous en moins. Poulets à rôti.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.O., M. Cailloux, I.O., G.-J. Pagnon, I.C. et Arpenteur. Bâtiment, Chauffage, Ventilation, etc.

BREVETS D'INVENTIONS

MARQUES DE COMMERCE. Protégées en tous pays. Demandes le manuel traité des Brevets, marques de commerce, etc. MARION & MARION.

MEDECIN

Dr JOSEPH GAUVREAU. Ex-registré du Collège des Médecins, P.Q. Spécialité: Voies digestives et névroses.

COMPTABLES

P.-A. Gagnon. Chartered Accountant. Immeuble des Travaux, 159 OUEST, RUE CRAIG. Tél. HARBOUR 5990.

AVOCATS

Demetrius Baril, B.S., L.L.B. AVOCAT. 801 CHAMBRE METROPOLE. 4 est, rue Notre-Dame - Montréal.

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU

AVOCATS ET PROCUREURS. Imm. Ins. Exch., 276 ouest, rue St-Jacques. Ernest Bertrand, C.R. M.P.

ENCADREURS

Morency Frères, Ltée. Encadrement-Dorure. 458 Est, rue Ste-Catherine. Miroirs, Tableaux, Eaux-fortes, Estampes.

WISINTAINER & FILS

908, BOUL. ST-LAURENT. LES ENCADREURS MANUFACTURIERS. Moulures - Cadres - et Miroirs.

PROFESSEURS

Tél. Plateau 6117. Cours classique commercial. René Savoie, I.C., I.E. Bachelier en arts et sciences.

L'EXECUTEUR TESTAMENTAIRE IDEAL

C'est celui qui a l'expérience de l'administration de successions. C'est celui qui offre une incontestable solvabilité. C'est celui qui présente de parfaites garanties d'impartialité et de fidélité. C'est la société que rien — ni l'absence, ni la maladie, ni même la mort — n'empêche de remplir ses fonctions.

Trust Général du Canada

112, ouest, rue St-Jacques. 71, rue St-Pierre, MONTREAL. QUEBEC.

Compagnie d'Assurance sur la Vie. La Saubegarde. MONTREAL. NARCISS DUCHARME PRESIDENT.

LA VIE SPORTIVE

Les Habitants feront face aux Maroons

Deux joutes seront disputées ce soir dans les séries régulières de la Ligue de Hockey Nationale, mais la joute qui intéresse le plus les amateurs montrealais et ceux de la province est le match qui mettra aux prises les clubs Canadiens et Maroons, au Forum. Ces deux équipes ont toujours livré de beaux duels et la partie de ce soir ne devrait pas faire exception.

Lors de la première joute entre les deux clubs montrealais pour le trophée Kendall, emblème du championnat de la métropole canadienne, le Bleu Blanc Rouge est parvenu à vaincre son rival par un résultat de 2 à 1, mais cette victoire fut une véritable surprise, car personne n'attendait à voir triompher les Habitants.

Les hommes de Sylvio Mantha sont bien décidés à répéter l'exploit du 21 novembre, mais notre club doit faire face à un gros handicap. Le Bleu Blanc Rouge, privé des services de Frew et de Lépine depuis quelques semaines, se verra dans l'obligation de jouer ce soir sans les concours d'Arthur Lesieur qui est actuellement allié à l'hôpital aint-Luc avec deux côtes brisées. Lesieur sera remplacé ce soir par Gaston Leroux, joueur de défense du club Springfield, de la Ligue Canado-Américaine.

Lépine sera peut-être à son poste ce soir, mais nous ne voulons pas l'affirmer d'une façon catégorique et le Dr. Forgas sera le seul juge en la matière et sa décision ne sera connue que ce soir à l'heure d'apparaître sur la glace.

Les Maroons, de leur côté, seront privés des services de Dave Trotter et de Russ Blinco et alors les chances seraient à peu près égales.

Pendant que nos deux clubs louches se disputent la palme à Montréal, le Chicago ira rendre visite aux Bruins de Boston et cette rencontre promet d'être contestée et fort intéressante.

Pour la partie locale voici quel sera la composition des équipes:

MAROONS CANADIENS

1 Beveridge but Cude 1
2 Wentworth déf. Buswell 2
6 Evans déf. Buswell 16
11 Gracie centre Haynes 12
10 Cain ailes Gagnon 14
9 Marker ailes McGill 11
Maroons subs: 8 Conacher; 7 Ward; 5 Northcott; 7 Smith; 8 Trotter; 12 Shields; 14 Blinco; 15 Robinson; 4 Shields; 19 Miller.
Canadiens subs: 2 S. Mantha; 4 Joliat; 5 Mondou; 6 N. Mantha; 8 Laroche; 9 Lépine; 10 Goldsworthy; 17 Pusie; 18 Runge; 21 Couture.

Les résultats du hockey

HIER SOIR

GRUPE JUNIOR

Royal 3, Victoria 0.
Verdun 1, McGill 0.

LIGUE CITE ET DISTRICT

Verdun 1, Montréal-Ouest 0.
Lachine 6, Sons of Ireland 5.
St-François 3, Shamrock 2.

CE SOIR

LIGUE NATIONALE

Montréal à Canadian
Chicago à Boston.

LIGUE INTERNATIONALE

Cleveland à Pittsburgh.
Buffalo à London.
Windsor à Rochester.

LIGUE CANAMERICAIN

Boston à Springfield.
Ligue Junior Mont-Royal
Oxford vs Cranee.
Villars vs St-Lambert.

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

(Section canadienne)

J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	9	5	3	1	32	24 11
Maroons	8	4	2	0	15	9 8
Canadiens	8	3	4	1	16	20 7
American	8	2	5	1	12	20 5

(Section américaine)

J	G	P	N	P	C	Pts
Chicago	8	5	2	1	15	11 11
Rangers	10	4	2	1	14	10 10
Detroit	7	1	2	4	8	10 8
Boston	6	2	3	0	5	6 4

GRUPE JUNIOR

J	G	P	N	P	C	Pts
Royal	3	2	1	0	6	4 6
Verdun	3	2	1	0	5	6 4
Canadien	2	1	0	1	6	3 3
LaFontaine	2	1	0	0	6	2 2
Verdun	2	1	0	0	3	2 2
Montréal-Ouest	2	1	0	0	2	2 2
Victoria	3	0	3	5	11	0 0

LIGUE CITE ET DISTRICT

J	G	P	N	P	C	Pts
Shamrock	1	1	0	0	8	2 2
S. of Ireland	2	1	0	0	8	2 2
St-François	2	1	0	0	4	2 2
Verdun	2	1	0	0	3	3 2
Montréal-Ouest	2	1	0	0	3	2 2
Lachine	2	1	0	0	8	2 2

Championnat du tennis intérieur

Le tournoi du tennis pour les championnats du Canada sur courts couverts sera disputé au Montreal Indoor Tennis Club à partir du 26 février, a-t-on annoncé officiellement hier soir.

Le tournoi, qui a ordinairement lieu en janvier, a été retardé dans l'espoir que les organisateurs obtiennent les services de plusieurs fameux joueurs américains.

E. H. Laframboise, du Montreal Indoor Tennis Club, a déclaré que Wilmer Allison, champion des Etats-Unis; Bryan Betsy Grant, Frank Shields et Gregory Mangis, seront invités à venir prendre part au tournoi.

Bobby Murray, champion de l'an dernier, défendra, à n'en pas douter, son titre.

Murray et Laird Watt sont aussi champions en double.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Les Royals et le Verdun vainqueurs

Les Royals ont continué leur marche triomphale hier soir dans les séries de la Ligue Junior de la O. A. H. A. alors qu'ils ont triomphé du Victoria par 3 à 1 pendant que le Verdun battait le McGill par 1 à 0, au Forum. C'était la troisième victoire des Royals tandis que le Verdun mettait une deuxième victoire à son crédit après avoir subi un échec.

Mahaffey fut l'étoile de la joute entre Royal et Victoria. Ce brillant joueur de centre compta le deuxième point de son club après une brillante montée individuelle et aida à Heffernan à compter le dernier point. Davis compta l'unique point du Victoria.

Dans la deuxième joute au programme le Verdun manqua de nombreuses chances de compter. Pendant les deux premières périodes, le Verdun manqua au moins une dizaine de chances. De plus, par moments, ils furent très erratiques. De nombreuses passes furent faites à tort et à travers.

Gauron, la nouvelle recrue dans le filet du Verdun, fut sensationnel. Alignement des équipes:

VICTORIA but Patterson
Price défense Dussault
Dufresne défense Dussault
Strickland défense Davies
Coates centre Mahaffey
Carroll avant Bastien
Allan avant Walker

ROYAL but Patterson
Dufresne défense Dussault
Strickland défense Davies
Coates centre Mahaffey
Carroll avant Bastien
Allan avant Walker

Subs. Victoria: Moynihan, Willock, Davis, Drew, Duff, Brunet.
Subs. Royal: Landry, Young, Kuzik, Merrick, Fidkin, Heffernan, Halbert.

Première période
1—Royals, Davies 6.36
Punitions: Dufresne, Landry, Mahaffey et Duff.

Deuxième période
2—Royals, Mahaffey 12.12
Punitions: Young, Bastien, Dussault.

Troisième période
3—Victoria, Davis 4.45
4—Royals, Heffernan 11.04
Punition: Halbert.

VERDUN but McGill
Gauron but McGill
Birefield défense Fraser
Laforce défense Hamilton
Maieu centre Kerrigan
Kelly avant Kennedy
Grignon avant Emory

Subs. Verdun: White, Léger, Proulx, Lusignan, Boucher.
Subs. McGill: Kerr, Harvey, Loftus, Perowne, Owen, Bennett, Mathewson.

Première période
Pas de point.
Punition: Aucune.

Deuxième période
Pas de point.
Punition: Aucune.

Troisième période
1—Verdun, Proulx 13.34
Punition: Birefield.
Arbitres: Leo Heffernan et L. Sénécal.

Les deux boxeurs seront à Montréal cette semaine

Les activités pugilistiques, pratiquement interrompues depuis plus d'un mois, reprendront de plus belle d'ici à une couple de jours. En effet, le promoteur Racicot a annoncé aujourd'hui que Florian LeBrasseur, retenu à Boston pour régler quelques affaires, serait ici mercredi ou jeudi, tandis que Bob Olin, ex-champion mi-lourd de l'univers, doit arriver ici jeudi, pour terminer son entraînement en vue de son combat de mardi soir prochain, le 10, au Forum.

Cette rencontre a été signée à 175 livres, de sorte que le public local sera assuré de ne pas être témoin d'une répétition de vendredi soir dernier, alors que Florian perdait une décision aux mains de Jock McAvoy, parce que le russe Davd Lumianski a réussi à faire consentir les gérants de LeBrasseur à accepter le combat à 171 livres, déclarant que son protégé ne pouvait en aucune circonstance peser plus de 162 livres, ce qui donnerait un avantage de 9 livres à LeBrasseur.

Celui-ci s'est épuisé pour atteindre 170 livres et demi, tandis que McAvoy entraînait dans l'arène en parfaite condition à 168 livres et 3/4.

Bob Olin, l'adversaire de Florian, mardi prochain, occupait un des meilleurs sièges au Madison Square Garden et a été loin d'être impressionné par la tenue de Florian, qui avait peine à se tenir debout; et après la rencontre a déclaré au promoteur Racicot qu'il ne ferait qu'une bouchée du fameux Canadien français. Il se pourrait cependant que l'ex-champion mi-lourd de l'univers se soit bati des châteaux en Espagne lorsqu'il a révélé de vaincre Florian. Comme le savent les nombreux amateurs de boxe qui l'ont vu à l'oeuvre ici, sa tenue à New-York est véritablement trop mauvaise pour qu'elle soit réelle, et, à son poids naturel, Florian pourrait causer de mauvaises surprises au boxeur juif de New-York.

Olin a cependant en mains une magnifique opportunité, si par hasard, il parvenait à mettre Florian hors de combat, il faudrait alors voir avec quelles instances son gérant, Harold Scadron, réclamerait une bataille avec Jock McAvoy, avançant qu'on permette à ce dernier de rencontrer le champion John Henry Lewis.

Florian n'a cependant pas digéré sa défaite de vendredi soir, et la première chose qu'il a demandée en revenant dans sa chambre a été une rencontre revanche avec le

Beau début de la ligue de la Cité et du District

La Ligue de la Cité et du District de Montréal a fait hier soir l'inauguration de sa saison à l'Aréna Mont-Royal, alors que trois parties étaient à l'affiche. Des joutes avaient été jouées antérieurement mais comme plusieurs joueurs avaient été déclarés inéligibles ces joutes avaient été déclarées nulles, mais hier l'ouverture officielle avait lieu et de nombreux amateurs ont vu les clubs à l'oeuvre.

Les clubs Imperials, Lachine et St-François-Xavier sont sortis victorieux. Dans la première joute, les Imperials de Verdun ont triomphé du Montreal Ouest par 1 à 0.

La deuxième partie, qui mettait aux prises les Sons of Ireland et le Lachine, s'est terminée en faveur du Lachine par 6 à 5, tandis que la troisième et principale joute de la soirée, l'Académie St-François-Xavier est sortie victorieuse battant les Shamrocks par 3 à 2 dans une autre joute contestée.

Composition des équipes:

Mont. Ouest but F. Wilson
Hall déf. Halbert
Goad déf. Attridge
L. Burke centre Lapointe
J. Burke aile Moffat
L. Wilson aile Cave

Verdun but F. Wilson
Hall déf. Halbert
Goad déf. Attridge
L. Burke centre Lapointe
J. Burke aile Moffat
L. Wilson aile Cave

Première période
1. Verdun, Edmonds (Moffat) 14.20
Punitions: R. Probert, Halbert.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Edmonds, Halbert, J. Burke, Hall, Blundell.

Troisième période
Pas de point.
Pun.: Hall, J. Burke, R. Probert, Blundell.

Sons of Ireland but Howden
Cunningham déf. A. Hurwitz
Coughlin déf. H. Johannsen
Adamson centre Lindsay
Bowles aile McVey
Reid aile G. Johannsen

Lachine but Howden
Cunningham déf. A. Hurwitz
Coughlin déf. H. Johannsen
Adamson centre Lindsay
Bowles aile McVey
Reid aile G. Johannsen

Première période
1. Sons: Adamson 1.45
(Reid, Galloway) 3.50
2. Sons: Bowles (Adamson) 3.50
3. Lachine: H. Johannsen 11.40
(Arbuckle) 11.40
4. Lachine: G. Johannsen 13.40
(Lindsay) 13.40
Aucune punition.

Deuxième période
5. Sons: Coughlin 2.05
6. Lachine: Lindsay 3.05
7. Lachine: H. Johannsen 4.40
8. Sons: Leclerc 11.35
(Rudkowskis) 11.35
Pun.: Rudkowskis, Hanson, Bowles.

Troisième période
9. Lachine: Lindsay 6.05
10. Sons: Reid (Adamson) 7.00
11. Lachine: Arbuckle 9.00
Pun.: Cunningham 2, A. Hurwitz 2.

St-Frs-Xavier but Mullins
Chaussé but Mullins
Trotter déf. Boyle
Lespérance déf. Léveillé
Demeule centre P. Angle
Armand aile McGuire
Bertrand aile Kennedy

Shamrocks but Mullins
Chaussé but Mullins
Trotter déf. Boyle
Lespérance déf. Léveillé
Demeule centre P. Angle
Armand aile McGuire
Bertrand aile Kennedy

Première période
1. Shamrock, Angle 9.00
(Kennedy) 9.00
2. St-François, Rivet 9.30
Pun.: G. Leclair, Lespérance.

Deuxième période
Pas de point.
Pun.: Leveillé.

Troisième période
3. St-François, J. Leclair (Bertrand) 8.40
4. St-François, Armand (Bertrand, Demeule) 10.00
5. Shamrock, Angle (Madden) 14.45
Pun.: F. Leclair, Bonneau, Lespérance, Doyle, Madden, Kennedy, Marsh.

champion de Grande-Bretagne. Cet échec doit certainement lui peser lourd, et il n'y aurait rien de surprenant de le voir faire porter les conséquences de cet échec par Bob Olin. Si Florian parvenait à descendre l'ex-champion mi-lourd de l'univers, il atténuerait considérablement pour sa défaite de vendredi soir, et les experts pugilistiques seraient forcés de le considérer tout autant que si le combat de vendredi soir n'avait pas eu lieu.

C. Conacher est en tête des compteurs

Les clubs Toronto et Chicago mènent actuellement dans les sections canadienne et américaine, tant dans la position des clubs que dans le classement des compteurs, et nous voyons à la tête de la division canadienne quatre joueurs du club torontonien tandis que trois représentants des Eperviers Nords tiennent la tête dans l'autre section.

Charlie Conacher est au premier rang avec un total de 11 points, tandis que Paul Thompson mène chez les Américains avec dix points à son crédit. Les autres joueurs à disputer la palme aux joueurs précités sont Metz et Thoms pour le Toronto, et McFayden et Romnes pour Chicago.

Voici le classement à date dans la ligue de hockey américaine:

SECTION AMERICAINE

J	G	P	N	P	C	Pts
Thompson—Chicago	6	4	10	5		
McFayden—Chicago	2	7	9	4		
Donlan—Chicago	2	6	8	2		
Dillon—Rangers	2	2	4	0		
Ouellette—Chicago	2	2	4	0		
Boucher—Rangers	1	3	4	0		
Lewis—Detroit	0	4	2	0		
Brydson—Rangers	2	1	3	0		
Barry—Detroit	2	1	3	0		
Trude—Chicago	2	0	2	0		
Keeling—Rangers	2	1	3	0		
Goodfellow—Detroit	1	2	3	0		
Burke—Rangers	1	2	3	0		
Morenz—Chicago	2	2	3	0		
March—Chicago	1	2	3	0		
Levinisky—Chicago	0	3	3	0		
Trude—Chicago	1	0	1	0		
Patrick—Rangers	2	0	2	0		
Bestie—Boston	2	0	2	0		
Howe—Detroit	1	0	1	0		
H. Kilrea—Detroit	1	1	2	0		
W. Cook—Rangers	0	2	2	0		
Shore—Rangers	0	2	2	0		
F. Cook—Rangers	0	2	2	0		
Shore—Boston	0	2	2	0		
Sorell—Detroit	0	2	2	0		
O'Neill—Boston	1	0	1	0		
Sands—Boston	1	0	1	0		
Kowley—Boston	1	0	1	0		
Cook—Chicago	0	1	1	0		
Kaminsky—Boston	0	1	1	0		
Young—Detroit	0	1	1	0		
Burke—Rangers	0	1	1	0		
Gottselig—Chicago	0	1	1	0		
Siebert—Rangers	0	1	1	0		
Siebert—Boston	0	1	1	0		
McDonald—Detroit	0	0	0	0		
Bowman—Detroit	0	0	0	0		
Kelly—Detroit	0	0	0	0		
McDonald—Detroit	0	0	0	0		
W. Kilrea—Detroit	0	0	0	0		
Heller—Rangers	0	0	0	0		
Ayres—Rangers	0	0	0	0		
Johnson—Rangers	0	0	0	0		
Watson—Rangers	0	0	0	0		
Starr—Rangers	0	0	0	0		
Webbe—Chicago	0	0	0	0		
Coulter—Chicago	0	0	0	0		
Motter—Boston	0	0	0	0		
Jenkins—Boston	0	0	0	0		

SECTION CANADIENNE

J	G	P	N	P	C	Pts
Conacher—Toronto	6	5	11	13		
H. Jackson—Toronto	5	4	9	6		
Burke—Toronto	8	0	8	2		
Thoms—Toronto	3	4	7	2		
Schriner—Americans	6	0	6	2		
McGill—Canadiens	5	1	6	4		
Haynes—Canadiens	1	5	6	4		
Boil—Toronto	3	2	6	4		
Haynes—Canadiens	1	5	6	4		
Prinault—Toronto	2	3	5	2		
Hollett—Toronto	1	4	5	2		
Northcott—Montréal	2	3	5	2		
Goldsworthy—Canadiens	2	3	5	0		
Wentworth—Montréal	1	4	5	2		
Hollett—Toronto	1	4	5	2		
Ward—Montréal	3	1	4	2		
Oliver—Americans	2	1	4	2		
Cotton—Americans	1	4	4	2		
Day—Toronto	0	4	4	4		
A. Jackson—Toronto	0	4	4	4		
Mondou—Canadiens	0	0	0	0		
Robinson—Montréal	2	1	3	15		
Smith—Montréal	2	1	3	15		
Robinson—Canadiens	1	2	3	6		
Gracie—Montréal	1	2	3	6		
Shields—Montréal	1	2	3	12		
Cain—Montréal	1	2	3	12		
Chapman—Americans	0	2	2	0		
Marker—Montréal	0	2	2	0		
Runge—Canadiens	0	2	2	0		
Ayres—Americans	0	2	2	0		
Horne—Toronto	0	2	2	40		
Lamb—Montréal	0	2	2	0		
Bleuer—Canadiens	1	0	1	6		
Wentworth—Montréal	1	0	1	6		
Wiseman—Americans	1	0	1	2		
G. Mantha—Canadiens	0	1	1	4		
Clancy—Toronto	0	1	1	4		
Jerwa—Americans	0	1	1	10		
Evans—Montréal	0	1	1	4		
Larocque—Canadiens	0	1	1	4		
Klein—Americans	0	1	1	2		
Voss—Americans	0	1	1	2		
Conacher—Montréal	0	1	1	2		
Burwell—Canadiens	0	0	0	4		
Murray—Americans	0	0	0	4		
Carr—Americans	0	0	0	4		
Anderson—Americans	0	0	0	4		
Bryde—Americans	0	0	0	4		
Dutton—Americans	0	0	0	4		
Smith—Americans	0	0	0	4		
S. Mantha—Canadiens	0	0	0	10		
Blair—Toronto	0	0	0	4		
Finnigan—Toronto	0	0	0	4		
Binco—Montréal	0	0	0	4		
Pusie—Canadiens	0	0	0	5		

SECTION CANADIENNE

J	G	P	N	P	C	Pts
Conacher—Toronto	6	5	11	13		
H. Jackson—Toronto	5	4	9	6		
Burke—Toronto	8	0	8	2		
Thoms—Toronto	3	4	7	2		
Schriner—Americans	6	0	6	2		
McGill—Canadiens	5	1	6	4		
Haynes—Canadiens	1	5	6	4		
Boil—Toronto	3	2	6	4		
Haynes—Canadiens	1	5	6	4		
Prinault—Toronto	2	3	5	2		
Hollett—Toronto	1	4	5	2		
Northcott—Montréal	2	3	5	2		
Goldsworthy—Canadiens	2	3	5	0		
Wentworth—Montréal	1	4	5	2		
Hollett—Toronto	1	4	5	2	</	

Comment les "télégraphes" ont opéré dans Mercier, le 25 novembre

"La flotte de taxis, après avoir fait voter des milliers de faux électeurs, dans Saint-Laurent, déclare M. Calixte Cormier, a envahi le comté de Mercier

DECLARATIONS DES REPRESENTANTS DANS SEPT POLLS

M. Calixte Cormier, c.r., trésorier de l'Action Libérale Nationale, a ouvert, dimanche soir, poste CRM, une série de causeries politiques que l'ALN donnera chaque dimanche, pendant toute la saison d'hiver.

M. Cormier rappelle d'abord les débuts de l'ALN, puis son alliance avec le groupe Duplessis. Grâce au travail des troupes réunies de MM. Duplessis et Gouin, "le régime néfaste qui a, depuis 15 ans, laissé exploiter notre peuple par les étrangers, pour mieux se cramponner au pouvoir, a connu la défaite la plus humiliante qui se soit encore vue dans notre histoire politique. En dépit de l'organisation formidable et machiavélique de la machine électorale; malgré la terreur, l'intimidation, les ficelles à multiples fils, le chantage et l'achat des consciences, malgré les "télégraphes", les votes doublés, triplés et quadruplés, malgré le "paquetage" des boîtes de scrutin; malgré les illégalités sans nombre et le vol électoral organisé, le tout puissant régime d'hier qui exerçait la terreur et faisait courber tant de têtes, n'est plus qu'un vieillard perclus et taré que la béquille du bill Dillon elle-même ne pourrait suffire à maintenir debout."

La tâche, dit M. Cormier, n'est pas encore terminée. Il faut chasser de façon définitive les influences déshonorantes qui ont, depuis quinze ans, appauvri notre population; il faut rétablir les justes notions du droit et de la justice pour que la province puisse vivre enfin une ère de liberté. Et "voilà pourquoi l'Action Libérale Nationale s'est remise à l'oeuvre dès le lendemain de sa retentissante victoire, afin de poursuivre la lutte jusqu'à la déroute complète et définitive du régime".

M. Cormier indique ensuite pourquoi la victoire n'a pas été complète et ce qu'il faudra faire pour la compléter. Il dénonce en particulier les manoeuvres auxquelles le régime Taschereau a eu recours, listes électorales truquées; les milliers de faux noms entrés sur les listes; défranchisation de milliers et de milliers d'électeurs, tant religieux que laïques; utilisation à fond des "télégraphes"; boîtes à scrutin truquées; bulletins doublés.

M. Cormier cite alors quelques cas, à titre d'exemples. Il cite tout d'abord un cas, dans le comté de Saint-Laurent, où un groupe de dix taxis chargés chacun de six hommes s'est arrêté près d'un poll; les solitaires hommes sont entrés dans le poll, ont fermé la porte de la maison à clef, ont forcé les officiers d'élection à s'aligner contre un mur, ont pris les bulletins de vote et les ont marqués et déposés dans l'urne, et ce sans que le sous-officier rapporteur ait fait entendre une protestation.

"Cette flotte de taxis, dit M. Cormier, après avoir fait voter des milliers de faux votes dans le comté de Saint-Laurent, envahit le comté de Mercier. Ici je laisse parler les représentants dans les polls suivants:

Poll 16

"Je soussigné, Alfred Hébert, déclare que cinquante hommes dirigés par un nommé Caramel, employé du Café Roxy, rue Saint-Laurent, près Sainte-Catherine, ont envahi le poll plusieurs fois durant la journée et ont votés. Une fois, vers 5h 50 p.m., Caramel et ses cinquante hommes sont venus et il a pris la place du S. O. Rapp. Il était accompagné d'une Police Provinciale et d'un porteur d'une procuration de la Police provinciale et de M. S. S. S. Caramel initialisait les bulletins. S. O. Rapp, a refusé de signer les bulletins initiaux par Caramel. Les hommes portaient des armes à feu et même avaient des armes dans leurs mains."

Poll 59

"Je soussigné, Lionel Lussier, déclare qu'un véritable hold up à main armée, en bloc, comme des bandits. Se rendant maître du poll. "Quatre représentants de Plan-te lorsqu'ils venaient en groupe, tous venaient malgré les protestations des représentants. Bataille dans le poll. "On peut retracer d'après liste pour qui les télégraphes ont voté."

Poll 63

"Je soussigné, Omer Gadous, déclare que les bulletins étaient initiaux d'avance. "Lunch fourni au S. O. Rapp, et Greffier par l'organisation Plante. "Le S. O. Rapp, nous empêchait de faire évacuer le poll lorsque plus d'une personne y était. Ne faisait pas assen-menter d'après formule, ni les Juifs d'après leur mode. "Pendant mes objections, il donnait des bulletins sans nous laisser vérifier sur nos listes. "Une personne est venue pour voter au nom du S. O. Rapp, et il lui a dit que c'était lui-même, il ne l'a pas fait arrêter. Trois bulletins initiaux d'avance ont été retournés avec la boîte."

Poll 72

"Je soussigné, Roger Prieur, déclare que le S. O. Rapp, était pas neutre. Le greffier était lui non plus neutre. "Les représentants de M. Plante agissaient à leur place. On refusait d'assen-menter."

"L'intervention de M. Cormier a été sans effet. "Tout Juif se présentait avec procuration de M. Plante, avait deux machines remplies d'individus et les faisait voter deux fois. "La Police provinciale était là pour les protéger. "2ème représentant peut collaborer. A neuf heures on fit voter vingt personnes."

Poll 83

"Je soussigné, Ruddy DiCarlo, déclare qu'à quatre heures, un jeune homme arriva avec une feuille disant au S. O. Rapp, que M. Savard le faisait demander; comme il le refusait, on lui fit des menaces et donna sa place. On a été averti de rester tranquille. Ils ont fait voter une vingtaine de personnes. Bulletins initiaux au crayon. "A six heures, le S. O. Rapp, les a mis dans une enveloppe "rejeté". Vérifiez lors du décompte."

Poll 84

"Je soussigné, Georges Chaille, déclare que vers 12.30 le S. O. Rapp, a été remplacé par un autre supposé avoir été envoyé par M. Savard. "Plusieurs minutes plus tard plusieurs machines sont arrivées avec une vingtaine de Juifs. Ils sont entrés ensemble. Le nouveau S. O. Rapp, les faisait prêter serment, mais ne lisait pas la formule. "Ce nouveau S. O. Rapp, leur donnait un bulletin et disait "Make it quick". Vers une heure l'ancien S. O. Rapp, est revenu."

Poll 157

"Je soussigné, André Lalonde, déclare que le S. O. Rapp, donnait le bulletin au voteur avant que nous ayons la chance de questionner. "Nos protestations étaient sans effet. "Entre 5.30 à 6.00, faux officier rapp, entrent dans le poll avec 30 à 40 personnes. Fait initialiser des bulletins et fait voter plusieurs fois. "Proteste et cherche à sortir. Supposée police provinciale m'empêché avec garette. Tous ont voté. S. O. Rapp, donne tous les noms sur la liste."

Dans l'Assomption

"Dans le comté de l'Assomption, dit M. Cormier, on est allé jusqu'à mettre des pères de familles réduits à la pauvreté dans l'obligation d'accepter des sommes de \$50 et \$60 pour leur vote. Et tout le monde a eu l'occasion de rencontrer, pendant les élections, des jeunes gens et même des adolescents ivres qui se promenaient en étalant le scandale de leur conduite et la honte du régime perverti qui s'était permis de les dégrader pour les faire applaudir ses orateurs ou voter pour ses candidats". M. Cormier annonce que "des procédures seront prises incessamment pour contester les élections de plusieurs comtés, entre autres Saint-Laurent, Mercier, Abitibi et plusieurs autres". Il annonce aussi que la campagne d'assemblées publiques et de causerie à la radio va continuer. "D'ici quelques jours nous ferons connaître le lieu et la date de nos prochaines assemblées, et le Journal La Province continuera de paraître à partir de la semaine prochaine. Comme cette campagne entraînera des frais et que l'ALN est l'ennemie des trusts qui grugent notre population, l'ALN fait appel à tous les amis de la cause."

Les élections en Saskatchewan

Régina, 3. (C.P.) — Le gouvernement libéral de Saskatchewan a remporté sa troisième victoire en trois semaines. La troisième élection complémentaire a eu lieu hier. Le ministre William Franklin Kerr, des ressources naturelles, a été réélu avec une majorité de plus de 3,000. Son adversaire, M. le Dr Denis Sweeney, se présentait comme indépendant. Il reste encore une élection complémentaire, celle du comté de Melville. Elle donnera un successeur à M. J.-G. Gardiner, ancien premier ministre, aujourd'hui ministre de l'Agriculture dans le cabinet fédéral. Elle aura lieu le 16. La position des partis à l'Assemblée législative de Régina est comme suit: libéraux, 49; CCF 5; 1 siège vacant. Total, 55.

S. Em. le cardinal Villeneuve à New-York

New-York, 3. — S. E. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, débarque aujourd'hui à New-York, du paquebot français Ile-de-France, de retour d'un séjour d'une dizaine de semaines en Europe. Mgr Laflamme, curé de la basilique de Québec, accompagne Son Eminence. On remarque au nombre des passagers, les personnages suivants: Marcel Delaporte, gerant du service des passagers de la ligne Française, à New-York; le comte Henri d'Ornano, chef de l'Office national français du tourisme à New-York; Léon Daniel, journaliste; les Pères Bourque et Bégin, Oblats, de Québec, et autres.

Manifeste des "Jeunesses patriotes"

Placer l'intérêt national avant l'intérêt de parti

Nous recevons la communication suivante en même temps que le manifeste du groupement des Jeunesses patriotes:

Le 25 novembre au soir, pour fêter la victoire remportée par les forces nationales, un groupe de jeunes gens sont allés déposer une couronne au pied du monument Chénier, Place Viger. Au cours de la nuit, la couronne était volée. Ce fait impie, que seuls des communistes n'auraient pas désavoué, incita les promoteurs du geste de la veille à déposer une nouvelle couronne en signe de protestation et de réparation.

Cette seconde manifestation improvisée groupa au pied du monument plus d'une centaine de jeunes de tous les milieux. Immédiatement après le chant de l'hymne national, furent jetées les bases d'un mouvement d'action patriotique qui sera désormais connu sous le nom de Jeunesses patriotes.

A date, plus de deux cents inscriptions furent enregistrées au secrétariat provisoire. Encouragé par ce début et se rendant compte du besoin immédiat auquel répondait la fondation du mouvement, le comité provisoire des Jeunesses patriotes organise pour ce soir un ralliement au pied du monument Chénier, Place Viger à 8 h. 30.

Nous voulons espérer que par certaines les jeunes patriotes répondront à notre appel et que, dès demain, tous les participants de la manifestation enverront leur inscription au secrétariat provisoire, 4318, rue St-Hubert, Montréal; tél. CHerrier 7985.

Nous ne demandons qu'une chose de nos membres. PLACER L'INTERET NATIONAL AVANT L'INTERET DE PARTI

Nous publions ci-dessous notre manifeste à la jeunesse canadienne-française.

Manifeste

"Personne ne doit plus demeurer à l'écart de la bataille, écrivait dernièrement Mauriac. Commentant cette parole, un ancien ministre français, M. Paul Reynaud, disait: "Ce n'est pas assez. Il ne suffit pas de ne pas se tenir à l'écart de la bataille. Il faut que la jeunesse soit au premier rang. Jeunesse! ne laisse pas tomber la grande émotion du 6 février, garde ton élan, car pour le pays si menacé, tu es l'avenir, tu es l'espérance."

"Autant que celui de la France l'avenir du Canada français est sérieusement menacé. Ces paroles, les jeunes de notre pays ne pourront jamais assez les méditer: nous n'avons pas eu notre 6 février, mais qui sait ce que l'avenir peut nous réserver; aussi devons-nous être prêts à jouer notre rôle!"

"Comme la jeunesse de France, nous devons nous aussi être prêts à tous les sacrifices, à toutes les souffrances et, suivant l'expression du R. P. Donceur, nous devons être décidés à "y aller jusqu'au bout" et à mettre notre force au service du droit et de la justice.

"Des souffrances et des sacrifices, notre jeunesse a commencé à en faire le dur apprentissage; notre génération paye, dès vingt ans, son dur tribut à la vie; on lui refuse le droit au travail. On dirait que notre gouvernement actuel veut s'organiser en marge de la jeunesse, et loin d'elle."

"Cet état de choses ne peut plus durer: l'ordre doit remplacer ce désordre que l'on appelle liberté, l'autorité, cette anarchie que nos soi-disant libéraux appellent "soveraineté populaire".

"Jeunesse canadienne-française, au lendemain de cette grande victoire morale remportée par les forces nationales, ne laisse pas tomber ton non plus, la grande émotion du 25 novembre, et garde ton élan, car la lutte ne fait que commencer."

"Seuls le vol et des manoeuvres innombrables ont permis à des gouvernements de se maintenir en place malgré le dégoût des masses saines et honnêtes de la population."

"Les Jeunesses patriotes visent avant tout à l'assainissement moral de leur patrie. La patrie, pour nous, n'est pas un vain mot et nous sommes prêts, pour elle, à tous les renoncements, à tous les sacrifices. Nous voulons rétablir chez nous l'équilibre des valeurs et redonner aux nôtres la place qui leur revient."

Nous emploierons toutes nos forces au relèvement économique de notre peuple, malgré toutes les embûches que pourrait nous susciter notre gouvernement dit canadien-français. Nous voulons introduire et développer l'organisation professionnelle, seul moyen de permettre à la nation de lutter contre la haute finance étrangère que protège le régime.

"Nous dénonçons devant le pays le gouvernement qui usurpe actuellement le pouvoir. Nous ne pouvons pas avoir de respect pour une autorité qui ne s'est jamais respectée et qui a recours à tous les moyens pour se cramponner au pouvoir. Et nous n'aurons de repos que le jour où un gouvernement, vraiment canadien-français sera à la tête de notre province."

"Notre programme peut se résumer en trois points: décentralisation, organisation professionnelle et justice sociale, économique et politique pour les Canadiens français."

"Faire une révolution dans l'ordre, c'est difficile. Et pourtant c'est cette révolution-là que veut faire la jeunesse canadienne-française. Si nous, jeunes catholiques, nous ne mettons pas, nous-mêmes, l'ordre chez nous, l'étranger, qu'il soit de Moscou ou d'ailleurs, nous devancera, pour y installer l'anar-

Après l'élection de l'Abitibi

Des poursuites et des arrestations — Pointage officiel aujourd'hui — Pointage judiciaire ces jours-ci

M. L.-A. Ladouceur, avocat à Amos, nous adresse la communication suivante pour publication, en marge de l'élection dans le comté d'Abitibi.

Amos, 2. — M. Hector Authier vient de donner une entrevue aux journaux; il accuse les amis de M. Emile Lesage d'être des mauvais perdants. Nous n'avons qu'à lui répondre que ce n'est pas nous, mais que nous sommes, car il est clair, sans l'ombre d'un doute, que l'élection nous ne l'avons pas perdue, mais qu'elle nous a été volée.

Partout où il y a une certitude qu'il y avait des électeurs, c'est-à-dire dans la partie organisée du comté, le peuple s'est prononcé à des majorités écrasantes contre M. Authier. Ceci rend étrange au point que cela devient invraisemblable, que dans la partie non organisée, où tout le monde sait qu'il n'y avait pas tant de monde que ça, M. Authier ait réussi non seulement à renverser la majorité de son adversaire, mais à accumuler une majorité de plus de seize cents voix.

M. Authier nous expliquera-t-il pourquoi l'officier rapporteur a placé dans les boîtes vingt-huit mille bulletins, quand de son propre aveu, qui n'en reste pas moins exact, le comté comprendrait dix mille électeurs tout au plus? Mais comment ces dix mille électeurs ont-ils pu donner tout près de douze mille votes, nombre additionnel samedi, par l'officier rapporteur?

Au bureau de vote de la mine Perron où il y a tout au plus deux cents hommes qui travaillent en temps ordinaire il y a eu tout près de six cents votes d'enregistrés dans le voisinage immédiat, il y a eu le même vote extraordinaire.

Si M. Authier ne trouve pas cela étrange, c'est qu'il est bien plus naïf qu'il n'en a jamais eu l'air.

D'après l'article 153 (A) la question des polls non organisés est prévue; mais M. Authier doit savoir que les électeurs doivent être casés la veille de l'élection. Les citoyens doivent être assermentés avant de pouvoir voter; or, il est évident qu'il est physiquement impossible de faire voter six cents électeurs, s'ils sont assermentés, de neuf heures du matin à six heures du soir. On a cependant trouvé moyen à la mine Perron de réaliser ce joli tour de force. Et M. Authier trouve la chose naturelle.

A l'addition des votes devant l'officier rapporteur, il n'y avait que cinq ou six boîtes de scellées, sur un total de cent vingt-quatre. Ce fait expliquerait-il que des amis de M. Authier se sont promènes un peu partout le jour de la votation avec des bulletins dans leurs poches? Et dans les colonies où ceux qui ont voté étaient déjà sur les listes électorales, quelques part, M. Authier prendrait-il que l'article 153 (A) justifiait, pour ces électeurs, que l'on n'a pas même laissé voter librement, l'établissement de polls non organisés.

M. Authier semble avoir perdu le sens de la juste vision.

A Senneterre, d'après ce qu'il aurait déclaré aux journaux, la population n'était pas aussi montée, paraît-il, que nous l'aurions représenté. Il y a peut-être une explication à surveiller les cinquante personnes et plus qui frappèrent à coups de bâton sur le wagon où il était, qu'il n'a pas vu la foule de quatre cents personnes qui acclamaient le candidat national, M. Emile Lesage.

Les électeurs de l'Abitibi sont convaincus qu'il s'agit de fraudes manifestes; puisque M. Authier a besoin qu'on le lui prouve pour le croire, nous allons lui donner satisfaction. C'est pourquoi tous les citoyens honnêtes du comté, soit la majorité de la population, se sont ligüés ensemble pour faire arrêter ceux qui ont pris une part prépondérante à la commission du vol de lundi.

Les arrestations continuent et nous ne les suspendrons qu'une fois justice faite. Si M. Authier veut être de bon compte, d'ailleurs, qu'il nous donne une enuque de présidence par des représentants de différents intérêts. Nous suspendrons alors nos arrestations; et quand nous aurons fait la vérité, nous sommes assurés que M. Authier, s'il est de bonne foi, se chargera des arrestations lui-même; nos services seront toujours à sa disposition s'il a besoin que nous l'aiderions à châtier les coupables. (Signé) L.-A. LADOUCEUR, avocat à Amos.

Nous avons reçu ce matin de M. Ladouceur l'ajout suivant: Amos, 2 décembre

Le Devoir. Pointage officiel dans l'Abitibi. Les arrestations se continuent chez les gens qui se sont rendus coupables d'offenses graves contre la loi électorale et se continueront d'ici à ce que lumière soit faite sur cette élection. M. le juge Noël Bellet est attendu demain pour le pointage judiciaire des bulletins de votes dans l'Abitibi. Ce pointage judiciaire a été demandé comme mouvement préparatoire à la contestation qui va suivre bientôt. (Signé) L.-A. LADOUCEUR

chie et le chaos... et cela, notre jeunesse ne le permettra jamais. "C'est un idéal que nous nous devons de défendre. C'est un idéal digne de lui-même, mais il doit le mériter. Ce sera la tâche de la jeunesse, sur qui "repose l'avenir et l'espérance", d'y préparer les esprits et les coeurs, de forger l'âme du peuple canadien-français et, pour employer une expression de S. E. le Cardinal Villeneuve, de le rendre digne par la réflexion et le courage qui font les peuples grands". LES "JEUNESSES PATRIOTES"

Advertisement for Dupuis Frères socks. Features a large image of a sock and text: "Un million en décembre chez DUPUIS", "MERCREDI VENTE A UN DOLLAR VENTE de CHAUSSETTES", "pour hommes et jeunes gens", "Tricot confortable pour l'hiver et un très bas prix.", "3 paires pour...", "Cachemire de laine, aussi tricot laine et coton dans une grande et belle variété de dessins et nuances pour accompagner le complet d'hiver. Gris, brun, bleu, rouge fantaisie. Pointures 10 à 11 1/2.", "Dupuis Frères", "ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, vice-président", "A. J. DUGAL, v.p. et dir. gér.", "DUPUIS - rez-de-chaussée (Ste-Catherine)", "Plateau 5151 Local 202"

Les électeurs de Mercier protestent

Contre la loi Dillon, la défranchisation et les manoeuvres frauduleuses — Devant la salle Montcalm, on brûle MM. Taschereau et Plante en effigie — Manifestation devant la maison de M. Plante — La campagne anticléricale de certains journaux ministériels

La lutte n'est pas finie, elle commence! C'est en quelque sorte le thème qu'ont développé les orateurs à l'assemblée tenue hier soir à la salle municipale Montcalm, coin des rues Saint-Zotique et Deslorimier, dans le comté de Mercier. Une foule considérable remplissait la grande salle à pleine capacité et à chaleureusement applaudissait les orateurs. Il suffisait de prononcer le nom de M. Taschereau ou de M. Plante pour soulever des huées. De même l'auditoire a vivement manifesté contre la loi Dillon, la défranchisation des électeurs, les manoeuvres frauduleuses employées dans l'élection de lundi.

Après l'assemblée, devant la salle, on a brûlé en effigie MM. Taschereau et Plante. Puis un groupe de plusieurs centaines a pris la rue Deslorimier et est descendu de la rue Saint-Zotique au boulevard Saint-Joseph, où demeure le candidat national, M. Calixte Cormier. Il y a peut-être une explication à surveiller les cinquante personnes et plus qui frappèrent à coups de bâton sur le wagon où il était, qu'il n'a pas vu la foule de quatre cents personnes qui acclamaient le candidat national, M. Emile Lesage.

Les électeurs de l'Abitibi sont convaincus qu'il s'agit de fraudes manifestes; puisque M. Authier a besoin qu'on le lui prouve pour le croire, nous allons lui donner satisfaction. C'est pourquoi tous les citoyens honnêtes du comté, soit la majorité de la population, se sont ligüés ensemble pour faire arrêter ceux qui ont pris une part prépondérante à la commission du vol de lundi.

Les arrestations continuent et nous ne les suspendrons qu'une fois justice faite. Si M. Authier veut être de bon compte, d'ailleurs, qu'il nous donne une enuque de présidence par des représentants de différents intérêts. Nous suspendrons alors nos arrestations; et quand nous aurons fait la vérité, nous sommes assurés que M. Authier, s'il est de bonne foi, se chargera des arrestations lui-même; nos services seront toujours à sa disposition s'il a besoin que nous l'aiderions à châtier les coupables. (Signé) L.-A. LADOUCEUR, avocat à Amos.

L'assemblée

Le premier orateur, M. Gérard Thibault, a dit que le régime Taschereau s'est maintenu au pouvoir grâce à des manoeuvres frauduleuses, que dans 18 comtés l'union nationale a eu 18,000 votes de plus que le gouvernement; il a relaté certains des procédés des organisateurs de M. Plante dans Mercier.

Ce gouvernement n'a pas été élu par le peuple, dit-il, il a usurpé le pouvoir. Il a comparé le régime Taschereau à la domination des tyrans de la Grèce antique, et il a demandé à la foule: Est-ce que ceux qui dirigent la province dans le moment ne sont pas des tyrans? Et un grand nombre de voix ont crié: Oui; d'autres auditeurs ont ajouté: les Juifs.

M. Paul Vallée, avocat, a parlé de certaines méthodes employées à la dernière élection dans le comté d'Argenteuil; et cela, dit-il, s'est fait par toute la province; il est temps que ces abus cessent; il a suggéré comme remède: la carte d'identité obligatoire dans toutes les villes de plus de 4,000 âmes; des sanctions plus sévères contre les "télégraphes"; le rappel de la loi Dillon, et la démission volontaire ou forcée du candidat qui n'est pas le choix du peuple, qui a été élu par des manoeuvres frauduleuses. Révélez-vous, a-t-il dit à ses auditeurs, faites que cette assemblée de réprobation soit le prélude d'un grand nombre de protestations par toute la province contre le régime qui s'est maintenu par des manoeuvres frauduleuses.

A Lachine

M. LE MAIRE CARIGNAN REELU AINSI QUE CINQ CONSEILLERS

Lachine, 3. — Les contribuables de Lachine ont réélu hier M. Anatole Carignan comme maire par une majorité de 628 voix. Dans trois bureaux de vote seulement, sur 22, l'adversaire de M. Carignan, M. John-H. Fyon, a eu une majorité de voix.

Les contribuables ont réélu cinq des anciens conseillers: MM. W.-J. Warner, Arthur Ouellette, Edmond Labelle, Louis Gaston, Arcade Fournier, et ils ont élu M. Thomas Massie. Aucun incident grave n'a marqué la campagne électorale ni la journée de votation.

La population s'était réunie à l'hôtel de ville hier soir pour apprendre les résultats du scrutin. Le maire Carignan a porté la parole de même que les conseillers nouvellement réélus ou élus.

M. Hepburn Toronto, 3 (C.P.) — D'après le Globe, plusieurs hommes haut placés dans le gouvernement d'Ontario sont d'avis que M. Mitchell F. Hepburn restera aussi longtemps que possible premier ministre de la province et chef du parti libéral.

Avis légaux

District de Montréal No B-14543

Cour Supérieure

(CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE) des Cités et district de Montréal.

— contre DAME ALBINA CARRIERE-PAQUETTE, qualité, EDMOND-JOSEPH PAQUETTE, voyageur de commerce, autrefois domicilié en la Cité de Montréal, district de Montréal, et résidant actuellement en la Cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, étant l'un des enfants vivants issus du mariage de Pierre-Edmond Paquette avec Albina Carrierie, agissant en sa qualité de gendre de la substitution créée par le testament de son père, Pierre-Edmond Paquette, et en qualité d'exécuteur testamentaire et administrateur fiduciaire des biens de la succession de feu Pierre-Edmond Paquette, et autres des Cité et District de Montréal. Défendeurs.

T. BRASSARD, qualité Mis-en-cause.

Il est ordonné au défendeur Edmond-Joseph Paquette, de qualité de comparant, dans le mois de novembre 1935.

Montréal, 3 novembre 1935. T. DEPATRIE, D. P. C. B.

Province de Québec.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, no 15336, S. S. F. Bennett, demandeur, vs E. Maliek, défendeur. Le douzième jour de décembre 1935, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 3429 rue Draper, en la Cité de Montréal, seront vus et entendus en justice les biens et effets dudit défendeur saisi en cette cause, consistant en une automobile Ford, et accessoires. Conditions: argent comptant. Montréal, 3 décembre 1935. Réal Robillard, H.C.S.

Saint-Louis-de-France

Les marguilliers invitent les franc-tenanciers de la paroisse Saint-Louis-de-France à leur faire connaître leur opinion et à leur demander les renseignements qu'ils désirent sur la reconstruction de l'église. Jeudi les marguilliers seront à la disposition des franc-tenanciers, au presbytère de Saint-Louis-de-France.

"Le régime de l'électricité dans la province de Québec"

Trust ou municipalisation? par M. Lorenzo DUTIL, avocat

Volume de 218 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00

Service de Librairie du "Devoir"

430 Notre-Dame est, Montréal.